Le journal
DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

FÉV.
MAR. 2014
28

★ DOSSIER

(Re)trouver une place par le travail

→ **ACTUALITÉS**
DÉVELOPPEMENT DURABLE, TOURISME, ESPACES NATURELS SENSIBLES...
02

→ **BUDGET**
JUSTICE SOCIALE ET ÉQUITÉ TERRITORIALE AU CŒUR DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE
04

→ **AGENDA**
GIBOULÉE DE FESTIVALS ET D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS POUR CE PRINTEMPS !
14

Le journal 28
FÉV. MAR. 2014
DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

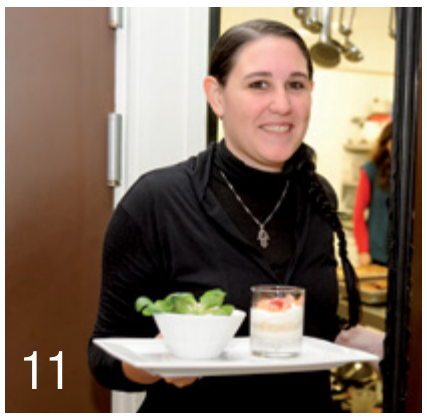

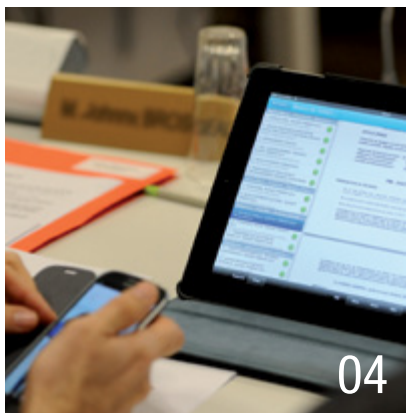

(Re)trouver une place par le travail

Éric GAUTIER
Président du Conseil général des Deux-Sèvres

L'insertion, un acteur économique à part entière

Le budget adopté le 10 février par l'Assemblée départementale a permis de réaffirmer la légitimité du Conseil général en tant qu'échelon de proximité, avec un ancrage territorial capable de répondre aux besoins d'une population en difficulté et d'assurer l'égalité d'accès au service public.

Afin de mettre en cohérence l'aide aux territoires et les politiques départementales, une nouvelle politique de solidarité territoriale se met en place, tandis que les projets structurants, en particulier le schéma départemental d'aménagement numérique, entrent dans une phase opérationnelle.

Préparer l'avenir des Deux-Sévriens, c'est aussi mener au niveau local une politique environnementale qui s'inscrit dans une démarche globale, en impulsant la transition énergétique, avec le programme de rénovation en cours, ou en sécurisant la ressource en eau. La collectivité tient également ses engagements en matière d'investissement, au bénéfice de l'économie locale.

La solidarité reste la principale mission du Département qui lui consacre un peu plus de la moitié de son budget, et met l'accent sur les parcours de vie, de la petite enfance aux personnes âgées.

L'accompagnement des personnes en insertion fait partie de nos priorités. Dans le prolongement du projet éditorial « Entre travail et insertion », qui donne la parole aux salariés et aux encadrants des chantiers d'insertion, nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro à cette compétence départementale.

Exemples à l'appui, nous avons souhaité démontrer que le secteur de l'insertion se positionne comme un acteur économique à part entière, permettant aux salariés de retrouver le chemin de l'emploi durable, tout en contribuant à maintenir le niveau de services et d'activité dans les territoires ruraux. ■

SOMMAIRE

02 **ACTUALITÉS**
Ça se passe chez nous !
Développement durable, tourisme, Espaces naturels sensibles...

04 **BUDGET 2014**
La justice sociale et l'équité territoriale à l'honneur.

06 ★ **DOSSIER**
INSERTION
(Re)trouver une place par le travail.

07 // **SIAE, mode d'emploi** Tout sur l'insertion par l'activité économique et la politique d'insertion départementale.

09 // **Chantiers d'insertion en actions** Entretien paysager, mécanique, horti-culture, restauration... Autant d'activités pour retrouver une place par le travail.

12 // **AI : facilitateurs de recrutement** Procédures de recrutement plus adaptées, conseil aux salariés et entreprises.. des associations au service de l'insertion !

13 // **Insertion et RSA** Solid'Rnet, actions collectives des AMS, ouvrage sur l'insertion... Le Département se mobilise pour changer les regards.

14 **AGENDA**
Les festivals et les événements fleurissent avec le printemps !

DEUX-SÈVRES
UN BRIN D'AVANCE

Maison du Département
Mail Lucie Aubrac - CS 58880
79028 Niort Cedex
Tél. 05 49 06 79 79

Directeur de la publication : Éric Gautier
Directeur de la rédaction : Julien Dagnaud
Réalisation : Grégory Pillac - Service communication
Journalistes : Grégoire Alexandre - Alicia Munoz
Photographes : Philippe Wall - Julien Competissa - Couverture : © kartos - Fotolia.com
Conception : Amélie Rollandeau
Impression : Imaye Graphic

Publication du Conseil général des Deux-Sèvres
imprimée sur papier 100 % recyclé.
Distribution : Médiapost (177 500 exemplaires)
Dépot légal : mars 2014 - ISSN 1969-2900
Ne pas jeter sur la voie publique
Si vous ne recevez pas *Le Journal du Département*, appelez le 05 49 06 63 13

Retrouvez *Le Journal du Département* sur **www.deux-sevres.com**

→ ÉLECTIONS 2015

Élections 2015 : les nouveaux cantons

La loi du 17 mai 2013 crée un nouveau mode de scrutin pour les élections départementales qui modifie la carte des cantons en Deux-Sèvres. Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Le découpage de la France sous forme de cantons remonte à 1790, année de création des départements. Si ce découpage n'a pas changé depuis 200 ans, la démographie des territoires a de son côté bien évolué. Aussi, la réforme votée en 2013 par le gouvernement propose d'harmoniser le paysage cantonal par une représentation électorale plus équitable en même temps qu'elle concrétise un principe essentiel : celui de la parité.

En effet, les électeurs de chaque canton éliront désormais deux candidats de sexe opposé qui présenteront leur binôme sur un même bulletin de vote. Par ailleurs, l'appellation « Conseil général », adoptée en 1800, sera remplacée par « Conseil départemental ». En conséquence, on parlera de conseillers départementaux et d'élections départementales.

UNE DÉLIMITATION ÉQUILIBRÉE

De 33 cantons, les Deux-Sèvres passeront à 17 cantons, entraînant la disparition de chefs lieux de cantons. L'égalité démographique est garantie dans une fourchette d'un écart maximal de 20 % à la moyenne démographique départementale (égale à 21 722 habitants). Jusqu'à maintenant, la population du canton le plus peuplé était 8 fois supérieure à celle du canton le moins peuplé. Avec la nouvelle carte cantonale, cet écart se réduit à 1,4. Niort-2 devient le canton le moins peuplé (18 125 habitants) et celui de Saint-Maixent-l'École (25 947 habitants) devient le plus peuplé. ■

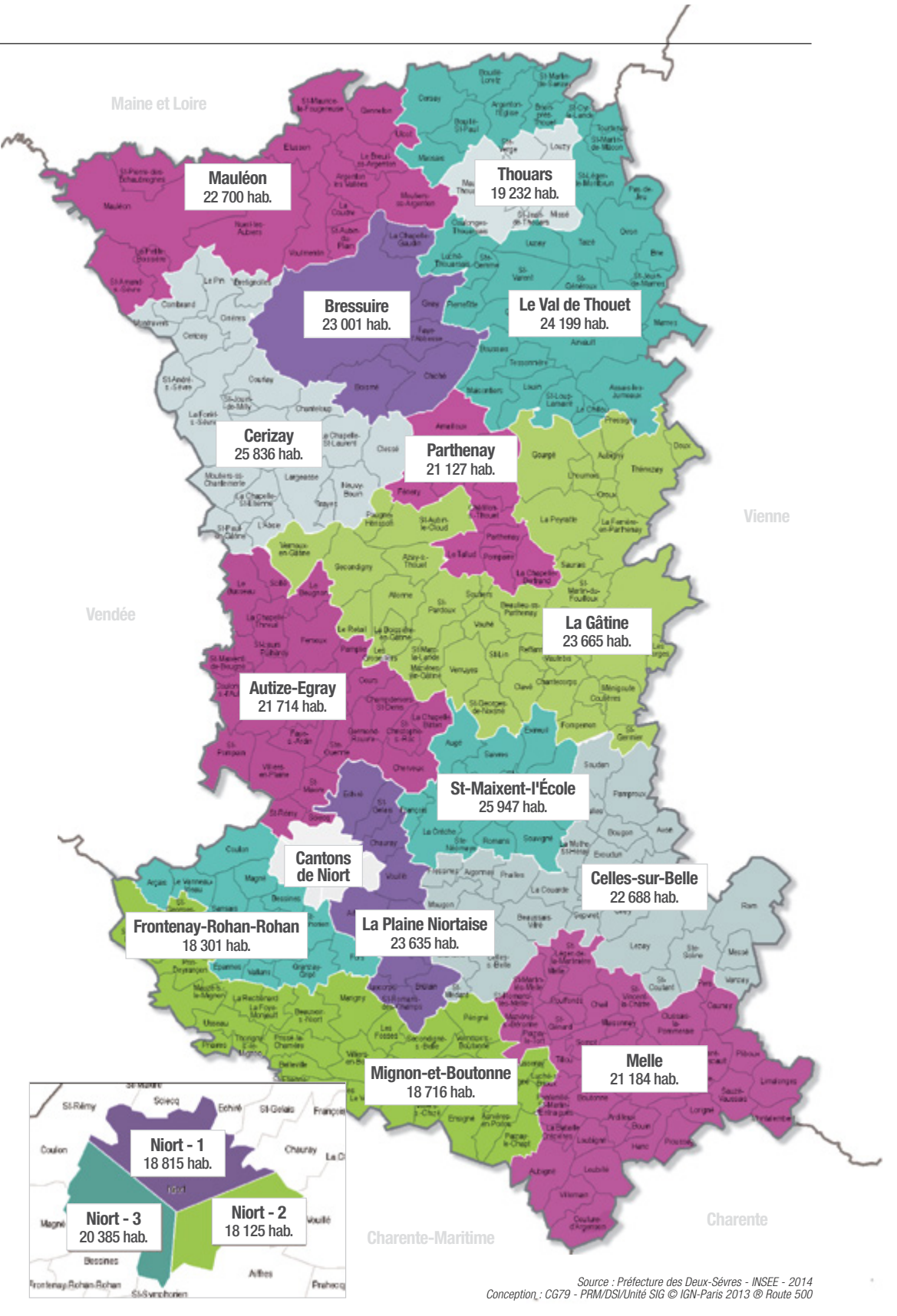

Source : Préfecture des Deux-Sèvres - INSEE - 2014
Conception : CG79 - PRM/DSI/Unité SIG © IGN-Paris 2013 ® Route 500

CHIFFRES-CLÉS

17 CANTONS COMPOSERONT DÉSORMAIS LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

34 ÉLUS SIÈGERONT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SOIT UN DE PLUS QU'ACTUELLEMENT

6 ANS : C'EST LA DURÉE DE MANDAT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

★ DATE À RETENIR

MARS 2015

DATE DES PROCHAINES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

→ TOURISME

Zoodyssée reprend du poil de la bête !

Le repos hivernal des pensionnaires a pris fin. Le parc a rouvert ses portes le 15 février dernier et s'apprête à accueillir de nouvelles espèces.

Les 600 pensionnaires exhibent leurs plus beaux pelages, plumages et ramures pour l'accueil des quelque 55 000 visiteurs annuels. Les plus chanceux pourront peut-être apercevoir les timides loups et lynx, ou assister au spectacle privilégié d'une naissance, événement plutôt commun à Zoodyssée. Dominique Brouard, nouveau directeur du parc, annonce déjà plusieurs événements pour l'année 2014.

Dès cet été, le Parc ouvrira au public sa grande volière dédiée à la biodiversité des plaines. Le visiteur pourra y observer les fameuses outardes canepetières, mais aussi perdrix et faucons, dans leur environnement naturel. Ce nouvel enclos de 2 000 m² est la première étape d'un projet d'extension engagé depuis 2012 et comprenant, entre autres, un espace pédagogique et un centre d'élevage de l'outarde canepetière et du vison d'Europe. « *Nous espérons pouvoir commencer à renseigner les visiteurs dès cet été, afin d'en expliquer les enjeux environnementaux et économiques* » déclare ainsi le Directeur du parc. Car encore une fois, il s'agit bien pour Zoodyssée, déjà engagé dans une démarche environnementale avec la norme ISO 14 001, de sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité locale. ■

À savoir : Une exposition intitulée « Couleurs de la nature » permet de découvrir jusqu'au 11 juin des travaux réalisés par les étudiants de l'IFFCAM (Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute).

// CONTACT : **05 49 77 17 17 / accueil-zoodyssee@cg79.fr**
www.zoodyssee.org

→ ENVIRONNEMENT

Un Département très nature

Les Espaces naturels sensibles (ENS) sont préservés par le Conseil général et ses partenaires. Les Deux-Sèvres en comptent désormais une quinzaine.

ENS de la Passerelle d'Auzay (Argenton les Vallées).

Depuis 1985, les ENS constituent un outil important de la politique environnementale et touristique du Conseil général. Ouverts au public pour certains, ils peuvent également accueillir des actions pédagogiques ou des visites guidées thématiques de diverses associations.

DES SITES BALISÉS OU EN COURS DE RÉHABILITATION

Vous connaissez peut-être la forêt du Grand-Bousseau, le lac du Cébron, la passerelle d'Auzay. Des sites remarquables par leurs paysages et adaptés à la promenade. Depuis le mois d'octobre 2013, quatre nouveaux ENS sont venus compléter les dix sites déjà « labellisés ». Il s'agit des carrières de Ricou, sur la commune d'Azay-le-Brûlé (Saint-Maixentais), où l'association L'Homme et la pierre propose régulièrement des activités de découverte géologique, des carrières de Cinq Coux dans la vallée du Lambon, "spot" d'escalade également fréquenté par les animateurs de l'Homme et la pierre ; de la propriété de La Corbelière de Moulins (Grand Mauléon) et des Éboulis de Massais, site classé Natura 2000 aux portes de la vallée de l'Argenton (à l'ouest de Thouars). Ces derniers doivent leur nom aux blocs rocheux qui se sont détachés des coteaux.

Dernièrement, l'Assemblée départementale a voté l'accompagnement de l'acquisition d'un nouvel ENS situé à proximité de la commune de Saint-Romans-lès-Melle. Le site du « Bois de la Garenne » est en effet un site d'intérêt biologique, caractérisé par des boisements alluviaux et des pelouses sèches. S'étendant sur une surface de 19 ha, il abrite des espèces protégées de reptiles, d'amphibiens, de chauves-souris, de libellules et de papillons. Avec le soutien financier du Conseil général, la municipalité de Saint-Romans-lès-Melle, va se porter acquéreur de 11,5 ha supplémentaires.

// POUR CONSULTER LES FICHES PRATIQUES DE CHAQUE SITE RENDEZ-VOUS SUR :
www.deux-sevres.com

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 % de déchets mis en boîtes

Depuis un an, 12 entreprises deux-sévriennes travaillent à la réduction de 10 % de leurs déchets.

Dans le cadre d'IDEAL 79, plan départemental de prévention et de sensibilisation sur les déchets, le Conseil général et la CCI Deux-Sèvres ont offert un accompagnement en management environnemental à une douzaine d'entreprises dont Arizona Chemical, Atilac ou encore Moinet. Parmi les objectifs phares : réduire leurs déchets à la source et dans toutes les étapes de leur activité, de la maintenance à la production en passant par la conception et le conditionnement des produits.

L'opération étant arrivée à son terme, la CCI a convié les entreprises participantes et celles intéressées par l'initiative à participer à des ateliers d'échanges d'expériences. Certaines ayant dépassé de loin les objectifs fixés (- 60 % de déchets enfouis pour Moinet), ont été invitées à présenter les progrès accomplis sur la réduction et la valorisation des déchets. Le travail réalisé en amont auprès de leurs fournisseurs pour la réduction des emballages ou encore les adaptations réalisées dans les process afin de réduire les pertes ou d'optimiser la gestion des déchets.

Le Conseil général travaille d'ores et déjà sur un nouveau projet d'accompagnement des entreprises, ciblant cette fois-ci les commerçants fleuristes. *« Il s'agit d'accompagner des commerçants, qui n'ont pas toujours les moyens de s'engager dans une telle démarche et qui peuvent néanmoins mettre en place des solutions efficaces, notamment dans l'emballage »* explique Élodie Bertoix-Stadler, chargée de mission prévention et gestion des déchets au Conseil général. Cet accompagnement a déjà fait l'objet d'une formation à Parthenay, en présence d'un ancien meilleur ouvrier de France expert en fleuristerie, Jean-Louis Anxoine.

// POUR EN SAVOIR PLUS :
www.ideal79.fr

★ DATES À RETENIR

La 3e édition de " Niort Numeric ", salon dédié aux professionnels de l'Informatique Décisionnelle se tiendra **le jeudi 20 mars.** Organisé par les étudiants de la filière STID (statistiques et informatique décisionnelle) de l'IUT de Poitiers, l'événement proposera conférences, débats et tables rondes sur le thème du « big data » (gestion du volume exponentiel de données). Ne manquez pas la conférence de Caroline Sauvajol-Rialland sur « l'Infobésité » à 19h30 à l'Acclameur.

// Pour en savoir plus : bigdata-niort.fr et le guide Terre de Sciences 2014 - 05 49 79 99 01

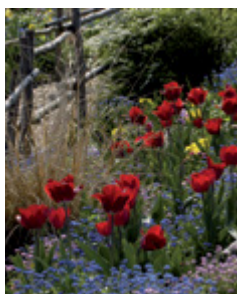

La Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture est la plus vieille association du département, si bien que son salon, " Printemps au jardin ", en est à sa 31e édition. Événement phare, c'est l'occasion pour les professionnels, artistes, bénévoles et particuliers, de partager graines, astuces et conseils. Cette année, **les 22 et 23 mars** à Noron, la société propose des animations sur le thème de la migration des plantes et des dégustations de vin du monde.

// Renseignements : 06 22 88 54 73 / sh79@orange.fr

Devant le succès de la première édition, le salon " Eco-Bio " est reconduit **les 12 et 13 avril** prochains à Nueil-les-Aubiers. Venez découvrir des entreprises locales proposant des produits Bio ou des services écologiques dans les secteurs de l'alimentation, du bien-être, de l'artisanat, des économies d'énergie et de l'habitat sain ! Expositions, conférences et ateliers pour petits et grands rythmeront le salon tout au long du week-end. Au programme de ces animations : jardinage écologique, qualité de l'air, écoconstruction, recyclage et réemploi, énergies renouvelables...

// Renseignements : 05 49 80 65 65

Deux-Sèvres, territoire d'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) se plaît en Deux-Sèvres. À sa longue tradition d'économie coopérative, son important maillage associatif, ses mutuelles et sa récente maison de l'ESS, il faut ajouter depuis janvier le Pôle territorial de coopération économique (PTCE). Des 23 projets (sur 180 candidatures) de Pôles territoriaux de coopération économique primés le 10 janvier par les ministres de l'Égalité des territoires, de la Ville et de l'Économie sociale et solidaire, celui porté par le réseau associatif des musiques actuelles PRMA (Pôle régional des musiques actuelles), est l'un des plus atypiques. Par sa taille d'abord puisqu'il est à l'échelle départementale, quand les autres sont souvent à l'échelle de commune voire de quartier. Par son caractère innovant ensuite, qui est le prolongement logique de l'activité du PRMA ces dernières années. Depuis 2011, le réseau créé en 2006 par des acteurs des musiques actuelles (associations, diffuseurs, coopératives, sociétés...) multiplie en effet les partenariats avec d'autres filières économiques (des acteurs du numérique, des réseaux de l'ESS...) pour décloisonner la culture et l'intégrer dans un écosystème plus général et promouvoir les collaborations transversales et la mutualisation. Son projet de PTCE étend sa méthode à tout un territoire. Ouvert à tout acteur territorial intéressé par le partage des savoirs et des savoir-faire, le seul PTCE de Poitou-Charentes veut ainsi initier une démarche collective plaçant la coopération au cœur du développement local.

// POUR EN SAVOIR PLUS :
sur le PRMA : www.pole-musiques.com
sur les PTCE : www.lelabo-ess.org

Budget 2014 : Agir localement pour plus de justice sociale

Les effets persistants de la crise de 2008 nécessitent une implication sans précédent du Département : il va consacrer cette année 54 % de son budget à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Tout en répondant à cette situation d'urgence, il s'engage aussi pour l'avenir. Grâce à une gestion responsable, il demeure le premier investisseur local.

Parce qu'il verse notamment les principales allocations de solidarité aux personnes en difficulté, le Département est en première ligne lorsque les conditions sociales se dégradent. Son défi en 2014 : garantir à tous un service public de proximité, animer le développement territorial et soutenir au quotidien les personnes les plus fragiles.

LES DEUX-SÈVRES ET LES AUTRES

Voyant leurs dépenses de solidarité progresser plus rapidement que leurs recettes, tous les Départements français font face à des contraintes budgétaires comparables. Toutefois, chaque territoire a ses spécificités : certains sont ruraux et peu peuplés quand d'autres sont principalement urbains, certains choisissent d'exercer des compétences complémentaires... Pour que les comparaisons entre eux soient pertinentes, il faut donc commencer par les regrouper en ensembles homogènes : on parle de strates. Dans la strate des Deux-Sèvres, on retrouve des départements ruraux de 250 000 à 499 999 habitants tels que Les Landes, l'Yonne, l'Ardèche, le Jura, les Vosges ou, plus près de nous, la Charente et la Vienne. Si l'on compare la situation budgétaire deux-sévrienne à la moyenne de celles de ces départements, on s'aperçoit que les Deux-Sèvres ont des ressources inférieures de 17 %. Ainsi, quand en moyenne ces départements touchent 1 066€/habitant, le nôtre reçoit au titre de son fonctionnement 858 € / hab. Fort logiquement, ses dépenses sont également moindres : 813 € / habitant contre 895 € / hab. Par ses efforts de gestion, la collectivité est parvenue à contenir l'évolution de ses dépenses, qui ont augmenté moins vite que celles des autres départements. Toutefois, elle n'échappe pas à l'effet « ciseau » : la hausse des dépenses de solidarité (consécutive à l'augmentation du nombre de personnes en situation de précarité) pèse sur les dépenses générales qui se trouvent augmenter plus vite que les recettes. Pour maintenir un service public de proximité et poursuivre sa mission d'animation du territoire en s'efforçant de ne laisser personne sur le bord du chemin, le Département doit donc gérer au plus juste.

LES GRANDS AXES DU BUDGET 2014

Cette gestion responsable permet au Conseil général de poursuivre la politique engagée depuis 2008 tout en préparant l'avenir. Aperçu de quelques objectifs 2014 :

ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ ET L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

- **Routes :** poursuivre les travaux de la déviation de Brion-près-Thouet pour une mise en service en 2015, ouvrir la RN249 jusqu'à Bressuire, réaliser 17 aires de covoiturage, ouvrir le concours pour la réalisation de la liaison Melle-RN10 en 2016...
- **Bâtiments :** ouvrir au public l'AMS de Saint-Maixent-l'École, le Service Accueil Mère-Enfant, les AMS de Sainte-Pezenne et du Clou-Bouchet (Niort), poursuivre les travaux du Collège de Coulonges et des relais médico-sociaux de Cerizay et de la Tour Chabot, préparer la construction du collège de Bressuire (2016-2017).
- **Éducation :** favoriser une restauration socialement équitable et une alimentation équilibrée dans les cantines, en privilégiant l'approvisionnement local avec RésALIS...
- **Culture, Bibliothèque départementale :** lancer un projet d'action culturelle itinérante, initier de nouveaux événements départementaux (exposition départementale dans les abribus), refondre les dispositifs d'aide à la diffusion culturelle, soutenir les activités périscolaires, repenser avec les nouvelles inter-communalités l'avenir du réseau de lecture publique, programmer la deuxième édition de Terre de Lecture...
- **Sport :** accompagner les actions en direction des publics handicapés, poursuivre le soutien aux associations sportives, au sport scolaire...
- **Médiation numérique :** poursuivre les actions d'initiation au numérique avec les réseaux d'éducation populaire et repenser l'accompagnement des publics prioritaires...

ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

Pour personnaliser les accompagnements et mieux répondre aux besoins réels, les services du Conseil général ont repensé leur intervention en étant plus attentifs aux parcours de vie : parcours des enfants de la naissance à l'adolescence, des personnes handicapées de l'enfance au grand âge, des personnes âgées de l'autonomie à la dépendance, des personnes en situation d'insertion qu'il s'agisse de formation, de santé, de logement... Ce changement de perspective est issu notamment des différentes assises qui ont permis aux publics concernés d'exprimer leurs difficultés et leurs besoins.

- **Enfance-famille :** adopter le schéma de prévention et de protection de l'enfance (recrutement d'assistants familiaux, prise en charge de jeunes en difficultés multiples, ouverture du nouveau service d'accueil mère-enfant), développer la prévention, développer les partenariats autour du parcours des jeunes (convention entre la PMI et l'éducation nationale pour organiser les bilans de santé des 4 et 6 ans à l'école, renforcement de l'action de la Maison des adolescents).
- **Personnes âgées :** conforter l'aide à domicile pour répondre à la demande des personnes et sécuriser près de 2 000 emplois, adapter les EHPAD à la réalité du pouvoir d'achat des Deux-Sévriens, déployer 4 nouvelles plateformes de service, poursuivre le programme « habitat regroupé »...
- **Personnes handicapées :** diversifier les possibilités d'accueil des foyers des établissements et services d'aide par le travail, dédier 18 places aux personnes handicapées dans les EHPAD...
- **Insertion :** poursuivre une stratégie d'insertion vers l'activité et faciliter l'accès des allocataires du RSA à l'emploi et à la formation via un accompagnement renforcé... (voir notre dossier en page 6).

ANIMER L'ÉCONOMIE LOCALE

- **Agriculture :** renouveler la politique agricole pour faciliter l'installation des agriculteurs, rapprocher producteurs et consommateurs, mieux préserver les ressources et les milieux naturels, créer un atelier de transformation RésALIS...
- **Tourisme :** soutenir l'Agence de développement touristique, les hébergeurs labellisés et accompagner les projets structurants (navigabilité de la Sèvre, véloroute V43 de Ouistreham à La Rochelle...).
- **Appui aux territoires :** lancer la nouvelle politique territoriale et de nouvelles formes de partenariats avec tous les acteurs du territoire (communes, communautés, établissements publics, syndicats, associations) autour de projets touchant l'urgence environnementale, le développement des réseaux, le soutien au contrat républicain et le rapport au savoir. Créer une conférence des territoires pour faciliter le dialogue entre les acteurs publics.
- **Très haut débit :** desservir en fibre optique 31 500 foyers (hors Communauté d'Agglomération du Niortais) dans les 5 ans à venir.

PÉRENNISER LE PATRIMOINE NATUREL

- **Eau :** accentuer la transversalité et la coopération avec les syndicats d'eau avec la mise en œuvre d'un nouveau règlement des aides, d'un observatoire des données et de comités de suivi pour sécuriser la ressource en eau sur tout le territoire.
- **Biodiversité :** ouvrir au public les nouveaux espaces du Pôle international de la biodiversité de Chizé, organiser les rencontres de la biodiversité en mai 2014...
- **Déchets :** élaborer le plan départemental de prévention et de gestion des déchets du Bâtiment et des travaux publics, poursuivre les actions de prévention du plan IDEAL79...
- **Randonnée et voies vertes :** organiser les assises nationales des randonnées en mai à Niort, poursuivre l'aménagement des voies vertes « Bressuire – Moutiers s/s Chantemerle » et « Bressuire-Nueil-Les-Aubiers »...
- **Énergie :** soutenir les projets énergies renouvelables et renforcer le programme de rénovation énergétique en déployant les ambassadeurs de l'énergie (voir Journal N° 27)... ■

394 590 000 €
au service des Deux-Sévriens

BON À SAVOIR

Les dépenses sociales ont augmenté de 27 % depuis 2008. Dans le même temps, les ressources du Département n'ont progressé que de 14 %.

Recettes : + 2,16 % par rapport à 2013

328,260 M€
EN FONCTIONNEMENT

dont **310,81 M€** destinés au financement des dépenses de fonctionnement

et **17,45 M€** d'épargne dégagée pour le financement des investissements.

Le Département reçoit l'équivalent de 858 € par Deux-Sévrien au titre de son fonctionnement.

À noter qu'il ne perçoit directement que 18,4 % des 328,260 M€ des recettes de fonctionnement (fiscalité modulable).

Son autonomie fiscale est donc limitée : la part principale de ses ressources provient de l'État (dotations, transferts...). Cette dépendance est particulièrement inconfortable, notamment en période de crise : les dépenses sociales à la charge du Département augmentent alors même que l'État peut être contraint de mesurer sa participation.

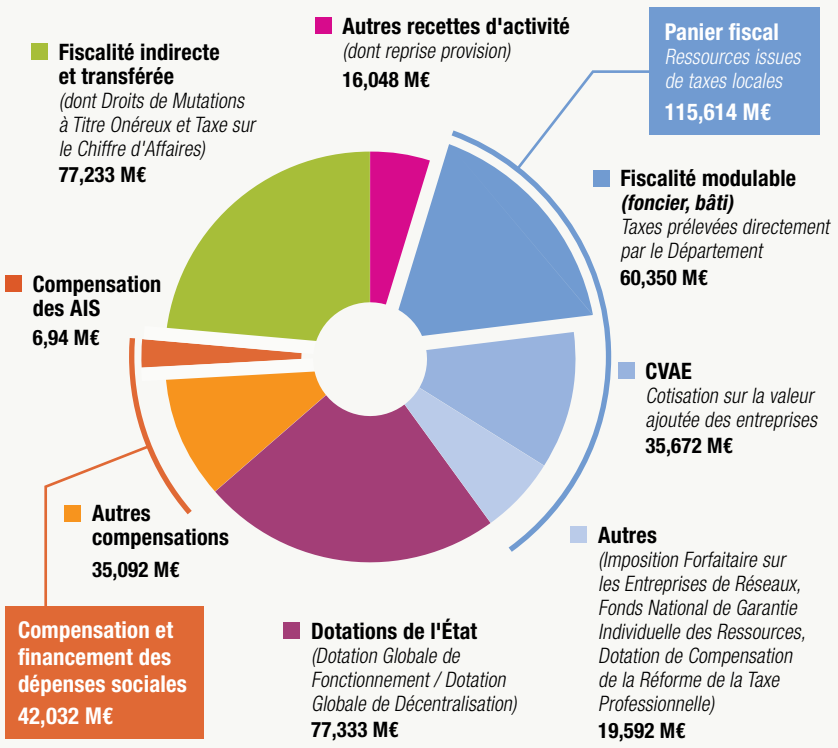
Fiscalité indirecte et transférée
(dont Droits de Mutations à Titre Onéreux et Taxe sur le Chiffre d'Affaires)
77,233 M€
Autres recettes d'activité
(dont reprise provision)
16,048 M€
Panier fiscal
Ressources issues de taxes locales
115,614 M€
Fiscalité modulable
(foncier, bâti)
Taxes prélevées directement par le Département
60,350 M€
CVAE
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
35,672 M€
Autres
(Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources, Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle)
19,592 M€
Dotations de l'État
(Dotation Globale de Fonctionnement / Dotation Globale de Décentralisation)
77,333 M€
Compensation et financement des dépenses sociales
42,032 M€
Autres compensations
35,092 M€
Compensation des AIS
6,94 M€

Source DIFI CG79

66,330 M€ EN INVESTISSEMENT dont **38,5 M€** par le recours provisionnel à l'emprunt,
14 M€ de dotations et subventions et **13,83 M€** pour les immobilisations financières et les mouvements de trésorerie.

Dépenses : + 3,87 % par rapport à 2013

310,810 M€
EN FONCTIONNEMENT

dont **169,98 M€** de dépenses dédiées à la solidarité (soit une progression de 4,45 % par rapport au budget 2013).

Le Département dépense l'équivalent de 813 € par Deux-Sévrien au titre de son fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues depuis 2008, progressant moins vite que les recettes.

Les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité ont permis d'assurer le budget en assumant la hausse des dépenses sociales.

Population totale du Département au 1er janvier 2014 : 382 428 hab.

Dépenses sociales
169,980 M€
(444,48 € / hab.)
Divers (dont ponction péréquation Allocations de solidarité)
2,708 M€ (7,08 € / hab.)
Frais financiers
7,02 M€ (18,36 € / hab.)
Routes, bâtiments et infrastructures
7,013 M€ (18,34 € / hab.)
Soutien aux territoires, agriculture, environnement
7,933 M€ (20,74 € / hab.)
Ressources humaines
72,582 M€ (189,79 € / hab.)
Éducation, culture, sport, associations
12,753 M€ (33,35 € / hab.)
Transport
15,999 M€ (41,84 € / hab.)
Service départemental d'incendie et de secours
14,822 M€ (38,76 € / hab.)

Source DIFI CG79

83,780 M€ EN INVESTISSEMENT
dont **16,3 M€** pour rembourser le capital de la dette, **13,776 M€** pour les opérations financières et comptables ...

... et 53,704 M€
dédiés aux équipements publics et à l'accompagnement des territoires

Le Département conforte son rôle de premier animateur de la vie économique locale. 37,037 M€ profiteront ainsi directement au secteur du bâtiment et des travaux publics (routes, bâtiments et infrastructures).
Tous ces investissements seront autofinancés à hauteur de 32,4 % minimum. Cet autofinancement correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses (17,450 M€ soit environ 47€ / habitant).

53,704 M€ investis en 2014

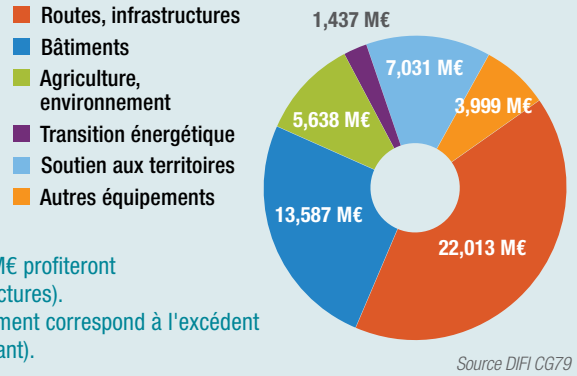

Source DIFI CG79

Financement des allocations individuelles de solidarité (AIS)

Le parlement a voté deux dispositifs pour aider les Départements à financer les 3 allocations individuelles de solidarité (Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active et Allocation Personnalisée d'Autonomie). Le premier repose sur l'augmentation du taux des droits de mutation. Le second consiste à prélever une partie des recettes des Départements pour alimenter un fonds de solidarité interdépartemental redistribué par péréquation.

Si ce deuxième dispositif est louable dans l'intention, son application n'est pas sans conséquences pour le budget départemental : le Département des Deux-Sèvres se retrouve en effet à payer plus qu'il ne reçoit...

Achat immobilier : pourquoi des frais de notaire en hausse ?

Lorsque vous achetez un bien immobilier, vous devez vous acquitter des frais d'acquisition, les fameux « frais de notaire ». De ces frais, le notaire ne touche en réalité qu'une partie (environ 1,33 % du prix de vente). La plus grande part est constituée d'impôts et de taxes revenant à l'État et aux collectivités locales que le notaire, en qualité d'officier public, a charge de recouvrer : ce sont les droits de mutation (ou droits d'enregistrement ou encore taxes de publicité foncière). Depuis 2011, le taux des droits de mutation était de 3,8 % pour le Département. Pour permettre aux Départements de financer les 3 allocations individuelles de solidarité, l'État les a temporairement autorisé à relever le taux des droits de mutation en 2014. Ce qu'ont fait la plupart d'entre eux, y compris les Deux-Sèvres où le taux passe de 3,8 à 4,5 %.

Un point sur la dette

À ce jour, le Département s'est dégagé de tout emprunt susceptible de devenir « toxique ».
La progression de l'endettement a été ralentie depuis 2010.

Fin 2013, le total de la dette (l'encours de la dette) était ainsi de 196 M€ soit environ 511 € par habitant.

La capacité de désendettement (le temps nécessaire au remboursement de la dette) est de 7,4 années.

(Re)trouver une place par le travail

**Il y a les chiffres et il y a la vraie vie.
Dire, par exemple, que le budget insertion du Département représente près de 40 millions d'euros, ne dit rien des personnes concernées : des femmes et des hommes en difficulté et de tous ceux qui les accompagnent au sein de structures dédiées comme les chantiers d'insertion par l'activité économique.**

Salariée du chantier d'insertion "Parenthèse au jardin" (Vasles).

Sortir des difficultés par l'activité

Perte d'emploi, séparation, maladie, addiction, absence de formation... Chacun peut rencontrer, à un moment de sa vie, des difficultés importantes et se sentir, si cette situation perdure, mis « sur la touche ». Les structures d'insertion par l'activité économique offrent des solutions originales pour se remettre en selle.

UN VOLET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La bannière « économie sociale et solidaire » recouvre deux grands ensembles partageant les mêmes valeurs. Dans le premier, le plus connu, c'est la forme juridique de l'entreprise qui est prise en compte : SCOP, SCIC ou autres mutuelles et coopératives. **Dans le second groupe, on retrouve des structures aux statuts et aux domaines d'activités variables mais aux objectifs communs : permettre à des personnes en difficulté de (re)trouver leur place en société par le travail et un accompagnement socio-professionnel personnalisé. Ce sont les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).** Les Deux-Sèvres comptent 38 structures conventionnées, ce qui est comparativement plus que les départements voisins. En effet, rapporté au nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, une des cibles de l'insertion par l'activité économique, on s'aperçoit qu'il y a 10 postes en SIAE pour 100 demandeurs d'emploi de plus de 2 ans. Du fait, peut-être, de l'implantation historique de l'économie sociale et solidaire en Deux-Sèvres et des caractéristiques rurales du territoire, notre département se trouve donc plutôt « bien loti » en termes de SIAE. Surtout, elles jouent particulièrement bien leur rôle puisque **49,9 %* des personnes embauchées par les SIAE deux-sévriennes intègrent un emploi ou une formation à l'issue de leur parcours.** C'est bien plus qu'au niveau national**.

4 TYPES DE SIAE

En Deux-Sèvres, il existe 4 types de structure d'insertion par l'activité économique :

- **les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ;**
- **les Entreprises d'insertion (EI) ;**
- **les Associations intermédiaires (AI) ;**
- **les Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).**

Pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles importantes, toutes présentent l'originalité d'utiliser **le travail salarié comme vecteur de (re)socialisation** : les ateliers et chantiers d'insertion et les entreprises d'insertion emploient ces personnes pour produire directement des biens et des services, les associations intermédiaires et les entreprises de travail temporaire d'insertion les mettent à disposition d'utilisateurs extérieurs. Salariées, elles bénéficient d'un accompagnement individualisé destiné à faciliter

leur entrée sur le marché de l'emploi. L'objectif commun des SIAE est de permettre à des personnes écartées durablement du monde du travail d'acquérir les compétences attendues par les employeurs « ordinaires » en termes de savoir-faire (qualification, expérience...) et de savoir-être (comportement professionnel et social...) en leur confiant des postes de travail identiques aux autres entreprises.

À LA FOIS EMPLOYEURS ET FORMATEURS

Au sein d'une SIAE, le salarié suit un parcours adapté à sa trajectoire, respectant son rythme, ses capacités et ses potentialités. L'emploi en SIAE et le salaire associé à celui-ci constituent les premiers points d'accroche permettant à la personne de reprendre confiance. Le travail lui-même est formateur : chaque action (par exemple le semis pour une SIAE spécialisée dans le maraîchage) prend du sens face au résultat obtenu (la récolte du légume bon pour la vente). Partageant la même situation d'exclusion que ses collègues, en dehors de tout jugement, le travailleur sort aussi de son isolement et retrouve notamment une vie sociale. Le respect des horaires, des consignes, d'un emploi du temps lui permettent également d'établir un rythme et d'organiser le quotidien. **En amenant ces personnes en rupture avec le monde du travail et de la formation à prendre conscience dans l'action de leurs capacités et des compétences qu'ils peuvent développer, les SIAE favorisent la (re)motivation.** Celle-ci est essentielle pour bâtir un projet professionnel pour l'après SIAE et rejoindre le marché de l'emploi.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

De façon complémentaire au travail, au parcours d'emploi au sein de l'entreprise ou du chantier d'insertion par exemple, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé. Une sorte de double tutorat est ainsi mis en place : au quotidien au sein de la SIAE les encadrants sont tout à la fois formateurs et managers attentifs, et périodiquement, les salariés font le point en dehors du milieu du travail avec un travailleur social. Cet accompagnement est nécessaire pour identifier et les aider à lever les difficultés additionnelles qu'ils peuvent rencontrer : suivi de santé, accès aux droits, problèmes de mobilité, de logement, de situations administratives, illettrisme ou analphabétisme, troubles du comportement, surendettement, événements de vie... Ce suivi permet aux personnes de retrouver une autonomie et de se socialiser durablement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL, PARTENAIRE ET ACTEUR DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Collectivité en charge de l'action sociale et de décliner le Pacte territorial d'insertion, le Département est un partenaire privilégié des SIAE. Au niveau national, les Conseils généraux financent jusqu'à présent 25 % des aides à ces structures. Ce soutien est plus marqué envers les associations intermédiaires (35 % des aides soit plus que l'État) et les ateliers et chantiers d'insertion (28 % des aides). Partenaire, le Conseil général l'est aussi parce que c'est lui qui est en première ligne pour accompagner les personnes en grande difficulté sur tout le territoire. Que ce soit via son réseau d'antennes et de relais médico-sociaux, le versement du RSA ou la gestion du Fonds de solidarité pour le logement, les services du Conseil général connaissent en effet de près les problématiques rencontrées par les publics susceptibles de rejoindre les SIAE. Enfin, le Conseil général est lui-même un employeur de personnes en insertion par l'activité économique. Il gère ainsi le chantier d'insertion de Chizé dont les salariés interviennent sur le site de Zoodyssée et participent aux travaux d'aménagement du pôle d'excellence rurale, mais aussi celui du Cébron dont l'équipe met en œuvre les travaux d'entretien, d'aménagement et de mise en valeur des espaces naturels sensibles. ■

** source Iris 2012*
*** Le rapport sur la réforme du financement de l'IAE établi en juillet 2013 avance par exemple que 2/3 des salariés des ACI sont au chômage six mois après la fin de leur contrat.*

Des acteurs économiques de terrain

Les structures d'insertion sont des acteurs économiques à part entière. Via les services qu'elles proposent et/ou les biens qu'elles produisent, elles contribuent à maintenir un tissu économique dans certaines zones rurales défavorisées.

RICHESSE ET INNOVATION LOCALES

Ce n'est pas parce qu'elles bénéficient d'aides de l'État et des collectivités ou qu'elles affichent une diversité de statuts (association, SARL, SA, SCOP...) que les SIAE ne participent pas au paysage économique. De fait, leur fonctionnement même les impose comme des acteurs économiques à part entière. Pour commencer, elles emploient des salariés non pour les occuper mais pour les faire travailler, et leur permettre en travaillant de reprendre pied pour, ensuite, entrer sur le marché de l'emploi. Or, en travaillant, ces salariés créent de la richesse. C'est même pour cela que leur travail est rémunéré comme celui de n'importe quel salarié. Et ces revenus, même limités, leur permettent à leur tour d'être des agents économiques. De la même manière, les SIAE réinjectent sur le territoire une partie de leur chiffre d'affaires. Plus simplement encore, elles créent souvent des emplois dans des zones rurales où les opportunités sont rares. En maintenant de l'activité dans ces territoires, elles participent à leur développement et concourent même, via les services qu'elles offrent - tels que l'aide à domicile - à éviter leur désertion. Bien ancrées dans leur territoire, elles se positionnent en effet pour répondre à des besoins locaux et se montrent également très inventives pour trouver des ressources à exploiter. Par la nature des activités qu'elles choisissent d'exercer, elles se placent ainsi sur des marchés à fort potentiel en s'inscrivant dans une logique de développement durable : elles développent par exemple des productions et des services respectueux de l'environnement (agriculture biologique, entretien des espaces verts sans pesticides...) des services facilitant l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées (services à la personne, aide à domicile...) ou encore disposent souvent d'une véritable expertise en matière de recyclage des déchets (récupération, rénovation ou dépollution de produits en fin de vie). À l'échelle territoriale, leurs activités démontrent donc des bénéfices variés et complémentaires : économiques, sociaux, et environnementaux.

37,7 M€

C'EST LE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL DES SIAE EN DEUX-SÈVRES *(IRIS 2012)*

DES ÉCONOMIES POUR LES COLLECTIVITÉS

Plusieurs études menées dans d'autres régions comme les Pays de la Loire, tendent à montrer que les SIAE rapportent plus qu'elles ne coûtent à l'État et aux collectivités si on met en regard les financements publics qu'elles perçoivent (subventions, exonérations de certaines charges...) et les bénéfices qu'elles produisent. **Il s'avère, par exemple, globalement moins coûteux de proposer un poste d'insertion à un demandeur d'emploi que de l'indemniser et d'assurer sa prise en charge sociale et médico-sociale.** Les contributions que les SIAE versent à titre d'employeur couvrent, voire dépassent les financements publics reçus. Si l'on considère l'ensemble des bénéfices, l'aide aux SIAE s'apparente donc à un investissement profitable. De plus, au niveau national, on s'aperçoit que nombre de SIAE cherchent à augmenter leur part d'autofinancement et surtout, que leur santé financière est plutôt encourageante. Tout en connaissant un taux de subvention stable, les entreprises d'insertion, par exemple, ont vu progresser leur chiffre d'affaires chaque année de façon plus importante que celui de l'ensemble des entreprises non financières, même au plus fort de la crise*.

S'APPUYER SUR LES SIAE POUR DÉVELOPPER LES TERRITOIRES

En 2014, à l'occasion de l'adoption du nouveau Plan territorial d'insertion, le Conseil général souhaite ainsi s'appuyer sur les SIAE pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des allocataires du RSA et sauvegarder par là-même l'économie des territoires. Observateur attentif de la réalité de l'emploi, le Département a ainsi identifié deux domaines d'activité à fort potentiel sur lesquels concentrer une partie de son action : l'artisanat et le secteur médico-social. Ces deux secteurs sont en effet concernés par plusieurs milliers de départs en retraite dans les dix ans à venir (4 000 pour le seul secteur médico-social). Anticiper ces départs en partenariat avec les SIAE et les acteurs de ces secteurs permettrait d'offrir des emplois nécessaires et durables à des personnes éloignées de l'emploi tout en maintenant le niveau de services et d'activité économique de nos territoires ruraux. ■

** Rapport de l'inspection générale des finances sur le financement de l'insertion par l'activité économique. Janvier 2012*

LE TRAVAIL : LA VALEUR LA MIEUX PARTAGÉE ?

En donnant la parole aux personnes accompagnées dans les structures d'insertion d'activité d'économique ou aux allocataires du RSA, on s'aperçoit vite des limites du terme « insertion ». Au-delà de sa charge symbolique qui peut donner à réfléchir sur la manière dont nous pensons notre société (ne lit-on pas « insérer une pièce » sur les distributeurs automatiques où il s'agit de faire glisser une pièce de monnaie bien calibrée dans une mince fente découpée dans la machine afin de la faire fonctionner... ?) le mot même « insertion » semble surtout utile aux administrations pour ordonner leurs dossiers. En effet, les personnes concernées, quant à elles, définissent leur situation par rapport au travail. « *Ce qui est important, c'est de travailler* » résume ainsi Cécile Girardin, la journaliste qui a recueilli les témoignages du livre ***Entre travail et insertion*** (voir page 8). Le travail semble être le principal sésame pour avoir une prise sur sa vie et retrouver une place dans la société, « *être utile* » dit même un des salariés de chantier d'insertion interrogé. En creux, se donne à voir l'importance de la valeur « travail » dans notre imaginaire social, dans notre façon de concevoir la vie en société : pour avoir (mériter ?) sa place aux côtés des autres voire justifier son existence à ses yeux comme aux yeux des autres, faut-il donc travailler, trouver à s'employer, à être employé à quelque chose en rapport avec un intérêt collectif, bref, trouver un emploi ? Sans remettre en cause cette valeur si bien partagée qui traverse chaque secteur de notre société et qui, peut-être en partie, la fonde, il est souhaitable d'interroger la place que nous donnons au travail. Pour mieux comprendre comment, en tant que valeur, il conditionne, malgré nous, nombre de nos comportements relationnels.

FOCUS

Valorisés par le travail à Chizé et au Cébron

Depuis plus de 10 ans, la collectivité soutient les travailleurs en insertion à travers ses deux chantiers d'aménagement paysager au parc animalier de Zoodyssée et sur le site du Cébron.

En tout, 18 postes sont ouverts sur des contrats de 8 mois renouvelables. Maçonnerie, soudure, menuiserie, bûcheronnage, horticulture... La polyvalence est de toute évidence le mot d'ordre sur les chantiers. Sous l'impulsion des encadrants techniques, qui encouragent, écoutent et soutiennent au quotidien, les salariés acquièrent ou renforcent des compétences.

À ce titre, ils reçoivent une attestation d'emploi à la fin de leur contrat et s'engagent, une fois par semaine, à rencontrer une accompagnatrice socio-professionnelle qui les conseille sur leur orientation et sur les démarches socio-économiques à accomplir. *« Il est souvent nécessaire de régler des difficultés de l'ordre de la sphère privée, qui sont un frein à l'emploi, pour repartir du bon pied »,* explique ainsi Virginie Ramel, chargée de la coordination du chantier départemental d'insertion. En plus de cet accompagnement hebdomadaire, les salariés peuvent bénéficier de formations - au même titre que les personnels du Conseil général - telle que la formation Solid'Rnet qui les familiarise aux outils du numérique *(lire page 12).*

Grâce à leur passage au Cébron ou à Zoodyssée, les personnes reprennent ainsi confiance en leur capacité à trouver un emploi. Car, comme il est rappelé lors du recrutement, la vocation n'est pas de pérenniser ces postes, mais de s'en servir de support pour un retour à la stabilité. *« Les salariés recrutés ont souvent cumulé plusieurs années sans activité professionnelle fixe. Ils font face à une situation de précarité financière qui peut engendrer un isolement sur le plan social »* précise Virginie Ramel, signifiant qu'il s'agit avant tout de permettre à ces personnes de retrouver une vie *« comme tout le monde »*. Et d'ajouter : ***« Motivés, ils souhaitent tous reprendre le travail. Il est temps de venir à bout des préjugés sur l'insertion »***.

Un avis que partage l'ensemble de la collectivité à travers l'organisation d'actions collectives entre les différents services et l'organisation d'Assises territoriales, qui donnent la parole aux bénéficiaires des politiques sociales. Pour mieux comprendre les situations individuelles, et remettre les compteurs à zéro. ■

Pour le programme « Mon village Deux-Sèvres, espace de biodiversité », les salariés conçoivent les nichoirs et abris à insectes distribués aux habitants. À Zoodyssée, ils participent à la conception des enclos et à l'aménagement paysager.

Entre travail et insertion : les intervieweurs interviewés

Cécile Girardin, auteur de l'ouvrage, lors des Rencontres de l'insertion (janvier 2014).

> ***Le système ne leur est pas adapté... L'insertion devrait être partout.***

Cécile Girardin, auteur, et Éric Chauvet, photographe, aiment raconter des histoires qui ont du sens. Le Conseil général les a sollicités pour la rédaction d'un ouvrage sur les chantiers d'insertion. En s'engageant sur ce projet, en 2012, ils ne se doutaient pas de la richesse des rencontres et des questions sous-jacentes à traiter.

Quelle était votre « consigne » de départ ?

Cécile Girardin : Nous avions vraiment carte blanche de la part du Conseil général, à partir du moment où nous donnions la parole aux personnes des 5 chantiers d'insertion. Il s'agissait de leur permettre de s'exprimer sur leur travail, de donner une parole libre à un échantillon de 25 personnes et non pas de faire des entretiens sociologiques. L'idée de l'illustrer par la photo de smartphone est venue par la suite. Et s'est avérée un bon moyen de tisser le lien.

Éric Chauvet : Dès le départ, nous avions la chance d'avoir beaucoup de liberté et nous n'avions pas précisément défini un support. Nous souhaitions prendre des photos pour alimenter une sorte de « carnet de route », mais sans savoir exactement dans quel but. Depuis 2 ans, j'utilise le smartphone dans un but journalistique. Il m'a semblé plus simple de discuter et d'ouvrir la conversation avec cet outil familier de tous, qu'avec mon appareil photo Reflex.

Certains témoignages sont francs, parfois intimes. On sent que vous êtes parvenus à « briser la glace »...

CG : C'est vrai que le rapport à l'écrit n'est pas forcément évident pour tout le monde. On restait parfois jusqu'à 2 heures dans un bureau et je ne voulais vraiment pas que l'entretien soit ressenti comme une corvée ou qu'il y ait une notion de hiérarchie. Je voulais construire ces entretiens avec eux. La question de départ était donc très ouverte. Je leur demandais les 3 premiers mots qui leur venaient à l'esprit. Les personnes répondaient sur le travail effectué en tant que tel ou bien sur les enjeux (famille, bien-être...). Ça me permettait d'adapter la suite de l'entretien à la personne et d'établir ainsi une relation constructive.

EC : Pour moi, l'intérêt du smartphone est de pouvoir échanger en direct. Si la personne souhaite voir le rendu, il suffit que je lui envoie par sms ou par email. On a pu choisir ensemble les photos qui reflétaient le mieux leur travail. Bien souvent, nous n'avions pas le même point de vue, mais c'est eux qui avaient le dernier mot bien entendu ! (rires)

Qu'avez-vous retenu de ces témoignages ?

CG : J'en tire beaucoup d'humilité, devant les parcours et le courage de ces personnes. J'ai pu être impressionnée par certaines personnes dont le corps est marqué par les expériences de la vie, et j'ai apprécié de pouvoir aller au-delà de ces a priori. Nous sommes parvenus ensemble à dépasser les lieux communs. Les encadrants étaient eux-mêmes surpris de la franchise et de la teneur de ce qui s'est dit. Ce qui me fait espérer que cela peut changer les regards et, peut-être, celui des lecteurs. Moi, personnellement, c'est une expérience qui m'a fait énormément réfléchir.

EC : Ce sont des personnes formidables que l'on aurait probablement jamais eu l'occasion de rencontrer par ailleurs. Malgré les épreuves que certaines ont pu traverser, on se sent très proches d'elles.

Aujourd'hui, comment définiriez-vous un chantier d'insertion ?

EC : On leur remet un pied dans la vie active, mais ce n'est pas la fin des difficultés. Car il reste à trouver un travail stable, alors que bien souvent, le système ne leur est pas adapté. Il faudrait peut-être que chaque entreprise ou collectivité ait un quota de personnes en insertion à employer. L'insertion devrait être partout.

CG : Je pense que c'est un lieu qui permet de sortir de quelque chose. Au départ, j'avais une vision un peu classique. Je pensais qu'on allait dans un chantier d'insertion pour rentrer dans le cadre de la société. En réalité, c'est une expérience qui permet, dans un premier temps, de sortir de certaines problématiques (alcool, rupture...) et qui permet de souffler, de se stabiliser. Et puis, dans un second temps, il y a cette idée de remettre « le pied à l'étrier » pour revenir dans une dynamique de travail. ■

+ D'INFOS

« Entre travail et insertion : témoignages », 240 pages, Ed. Patrimoines et médias, 32,50 €. En vente en librairies et sur Internet.

REPORTAGE

Un garage solidaire qui tient la route !

Depuis 2009, le garage solidaire de Niort accompagne les publics en insertion sur les problématiques de mobilité. Avec conviction et humilité, les salariés de cette association d'insertion ont à cœur de montrer qu'elle s'est diversifiée et pérennisée.

Cinq ans après sa création, le « chantier méca » d'Aive a un fonctionnement bien rodé. Au-delà de ses missions « classiques » de garage solidaire, dont les prestations sont réservées aux publics en difficulté, le chantier répond aux problématiques de mobilité individuelles, et emploie des personnes en insertion. Ainsi, depuis 2009, une cinquantaine de jeunes, orientés par leur mission locale (lire ci-contre), ont eu l'opportunité de découvrir ou de redécouvrir les réalités du monde du travail. Respecter les horaires. S'intégrer dans une nouvelle équipe. Suivre un planning. Être à l'écoute de la clientèle. Parfois, le chemin de la stabilité semble long. Certains abandonnent en route. D'autres s'accrochent, aidés par l'accompagnatrice socioprofessionnelle et des encadrants techniques passionnés. *« Nous les aidons à construire un projet professionnel et à retrouver le goût du travail en tenant compte de leurs compétences à leur arrivée »* explique Christine Delalande, responsable du garage.

UNE ÉCOLE DE LA VIE AVANT TOUT

Si les apprentis mettent réellement les mains dans le cambouis, Lionel Goy, encadrant chef d'atelier, fait tout de même la distinction avec le système scolaire : *« On ne peut pas vraiment parler de formation. C'est plutôt un support de travail pour reprendre confiance en ses capacités »*. Pourtant, des compétences, ils en acquièrent. Au terme de leur contrat, certains passeront leur CAP maintenance de véhicules en candidat libre (*« 100 % de taux de réussite ! »* précise-t-on). D'autres se dirigeront vers les métiers de la vente, ou vers tout autre chose. Car l'essentiel est ailleurs : *« La transmission est ce qui nous anime »* affirme ainsi Lionel Goy, *« on récolte ce que l'on sème quand on les voit changer de point de vue sur le monde du travail »*.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Pour aller plus loin, le garage propose aussi du conseil à la mobilité, sur prescription sociale. Ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer peuvent ainsi bénéficier d'un prêt temporaire de voitures ou de cyclomoteurs (de 3 mois maximum). Des véhicules de seconde main, fournis par les collectivités territoriales ou par des particuliers, puis remis en état par les jeunes du chantier méca. Toutefois, la vocation première de ce service est bien de trouver une solution sur le long terme, motorisée ou non. *« On se rend parfois compte que l'entretien d'un véhicule est trop coûteux, et qu'il vaudrait mieux privilégier les transports en commun, un vélo à assistance électrique ou, quand on peut le faire, le co-voiturage »* précise ainsi Christine Delalande. C'est pourquoi, en plus d'un service de location de voitures, de scooter ou de VAE, le garage fait de la prévention sur l'entretien du véhicule ou aide à l'obtention d'un micro-crédit pour un achat. Depuis un an, l'association a ainsi diversifié ses prestations, répondant à une demande exponentielle. ■

// CONTACT : **05 49 24 58 11**
chantier.meca@aive79.fr

LE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE D'INSERTION (CDDI)

Le CDDI est un contrat de droit commun qui sera généralisé en juillet 2014 à toutes les structures d'insertion par l'activité économique : ateliers et chantiers d'insertion, associations intermédiaires, entreprises d'insertion... D'une durée minimale de 4 mois, il est limité à 24 mois mais peut être renouvelé sous certaines conditions. Il s'applique pour des durées de travail de 20 à 35 heures. Flexible, il peut être suspendu pour permettre au salarié d'effectuer une période d'immersion chez un autre employeur, une évaluation en milieu professionnel ou encore une période d'essai pour une embauche longue durée. Ce contrat devrait permettre aux structures d'insertion de bénéficier de droits de formation supplémentaires.

CHIFFRES-CLÉS

3,55 % DE LA POPULATION DÉPARTEMENTALE EST ALLOCATAIRE DU RSA (PRESTATION RELEVANT DU DÉPARTEMENT)

67,44 % DES ALLOCATAIRES VONT VERS UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AFIN DE RETROUVER UN EMPLOI

Entre 1 500 et 2 000 JEUNES SONT AIDÉS INDIVIDUELLEMENT OU COLLECTIVEMENT PAR LE FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES *(LIRE CI-DESSOUS)*

LES MISSIONS LOCALES AUX CÔTÉS DES JEUNES

Les Missions Locales et les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation aident les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté professionnelle et sociale. Les personnels construisent avec eux un parcours personnalisé de recherche d'emploi et les soutiennent dans leurs démarches d'accès à la formation, à l'emploi, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté. Elles œuvrent en concertation avec leurs partenaires publics, économiques et associatifs, dont le Conseil général. Celui-ci intervient notamment à travers un fonds d'aide spécifique : le **FDAJ**. Il permet un accompagnement de projets collectifs ou individuels portés par des jeunes ainsi que des aides ponctuelles à l'alimentation, à l'hébergement ou à la mobilité en cas de situation de rupture familiale. Pour ce fonds, les demandes doivent exclusivement provenir de la mission locale ou des services d'action sociale du Conseil général (pour le volet alimentaire).

OÙ LES TROUVER ?

→ **Sud Deux-Sèvres :**
Maison communale pour l'emploi à Niort - 3, rue de l'ancien Musée
Tél : 05 49 17 50 57
Antenne de Melle : 05 49 27 90 88
Antenne de St-Maixent : 05 49 05 68 12

→ **Pays du Bocage bressuirais :**
27, boulevard du Colonel Aubry - Maison de l'Emploi à Bressuire
Tél : 05 49 81 19 20

→ **Pays de Gâtine :**
13, boulevard Edgar Quinet à Parthenay
Tél : 05 49 94 23 46

→ **Pays Thouarsais :**
7, rue Anne Desrays - Pôle Anne Desrays à Thouars
Tél : 05 49 66 76 60

AIDES AU PERMIS : DANS QUELS CAS ?

Différentes aides au financement du permis existent en région Poitou-Charentes proposées par les collectivités locales, notamment la bourse au permis régionale. Sont concernés plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans ne disposant pas de ressources suffisantes pour financer leur préparation au permis de conduire. Le Conseil général fournit cette aide à travers le FDAJ et la démarche d'appel à projets. Il s'agit d'aider les structures et associations qui co-financent le permis en contrepartie de l'engagement du jeune dans une action de bénévolat.

// POUR PLUS D'INFOS SUR LA BOURSE RÉGIONALE :
05 49 55 68 81 / cap.permis@cr-poitou-charentes.fr

"Parenthèse au jardin" : un chantier d'insertion dans l'économie réelle

En choisissant le maraîchage biologique comme activité support, le chantier d'insertion "Parenthèse au jardin" a fait aussi le choix du circuit court. Ce modèle économique permet de proposer une grande diversité de postes de travail aux salariés et d'assurer un autofinancement important.

« METTRE L'ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'INSERTION »

Depuis 35 ans, le centre social et culturel (CSC) du canton de Ménigoute est un véritable laboratoire à projets locaux. À l'initiative de l'Association intermédaire AICM, du musée Raoul Royer, des 1res éditions du FIFO ou encore du Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement de Coutières, c'est aussi lui qui porte le Chantier d'insertion depuis 2003 et lui a fait prendre le virage du maraîchage biologique. Avant 2009, le chantier proposait des prestations d'aménagement et d'entretien d'espaces verts et fournissait une aide aux associations locales. Peu rémunératrices, ces activités ne permettaient pas de dégager un autofinancement suffisant. Or, un budget dépendant quasi-exclusivement des aides publiques pouvait menacer la pérennité même du chantier. Voire du CSC, puisque le chantier représente 1/3 du budget global du Centre. Il fallait donc trouver un nouveau modèle économique pour assurer durablement la mission d'insertion du chantier tout en participant au dynamisme local d'un canton rural où l'EHPAD est devenu le premier employeur. Le projet était donc de *« mettre l'économique au service de l'insertion, et pas l'inverse »* résume Dominique Mallaisé, directeur du CSC.

UNE ACTIVITÉ BIEN CIBLÉE

Après avoir étudié plusieurs pistes, le choix s'est porté sur une véritable activité de production : le maraîchage biologique. La démarche bio s'est imposée pour plusieurs raisons : des terrains de culture disponibles, une maîtrise technique via la participation d'un agriculteur bio au projet, des débouchés pour la production dans un rayon de 40 km, la possibilité d'offrir des postes de travail variés aux 16 salariés en insertion et, bien sûr, la participation à l'excellence environnementale du territoire. L'écoulement de la production faisant partie intégrante du projet, le chantier a aussi précisé son positionnement. Pour ne pas entrer frontalement en concurrence avec des maraîchers venant de s'installer et proposant des paniers, il s'est ainsi orienté dans un premier temps vers la production en gros ou demi-gros.

LES EFFETS BÉNÉFIQUES DU CIRCUIT COURT

Aujourd'hui, l'équipe de 16 salariés, employés chacun 26h/semaine, prépare les sols, plante, sème, entretient les cultures et récolte les légumes produits sur 8 ha de terre à Vasles. Leur travail ne s'arrête pas aux champs et aux 2 serres déjà installées (ils viennent d'en monter 2 supplémentaires pour augmenter la production de légumes primeurs en intersaison). Outre la culture proprement dit, ce sont eux aussi qui trient et lavent les légumes, préparent les commandes et assurent une partie de la vente directe, par exemple sur le marché de Vasles, ou encore des livraisons locales. La variété des postes de travail sert la démarche d'insertion. *« On voit par exemple émerger des personnes à la vente, alors qu'elles pouvaient avoir plus de mal dans d'autres postes »*, indique Philippe Ecalle, le responsable commercial du chantier. *« C'est aussi un plus au sortir du chantier,* ajoute Emmanuelle Thomas, *la chargée d'équipe, la vente, la préparation de commandes... ce sont des expériences à valoriser sur le CV. L'accompagnatrice socio-professionnelle les aide à le faire »*. Enfin, cela permet également d'avoir des postes parfois plus adaptés pour du personnel féminin et d'assurer la parité (43 % de salariées en 2012).

DES DÉBOUCHÉS LOCAUX DIVERSIFIÉS

Pour écouler au mieux sa production et savoir répondre aux aléas climatiques, de sols ou de main d'œuvre (les salariés ont parfois des formations collectives et sont donc moins disponibles) le chantier a diversifié ses débouchés de proximité. En gros et demi-gros, il fournit RésALIS, quelques écoles en direct, des grossistes en légumes biologiques, d'autres producteurs bio, la banque alimentaire... "Parenthèse au Jardin" vend sa production également au détail sur les marchés de Vasles et de Saint-Maixent, au magasin de La Ferrière, prépare des paniers pour des AMAP d'étudiants de Poitiers, et répond même à des commandes en ligne qui sont déposées dans les casiers de la Desserte locale, le drive fermier de Poitiers, ou livrées à la Ruche de Cissé. Le produit de ces ventes et de quelques prestations complémentaires (qui facilitent l'insertion des salariés dans le tissu associatif local, par exemple en participant à la fête des battages ou au Festival International du Film Ornithologique) représente un chiffre d'affaires important (78 000 € en 2013) et en constante augmentation (+ 34 % entre 2012 et 2013). Aujourd'hui, "Parenthèse au Jardin" s'auto-finance ainsi à plus de 20 %.

UN PARCOURS D'INSERTION VALORISANT

Le modèle économique du chantier apporte une réelle plus-value au parcours d'insertion des 16 salariés qui, rappelle Dominique Mallaisé, *« au quotidien, occupent des postes de travail de l'économie réelle et n'ont pas une simple activité « occupationnelle ». En plus, le travail lui-même est très valorisant : le résultat de leur travail c'est le produit de la terre qu'ils ont planté, vu grandir, cultivé et qu'ils vont même jusqu'à vendre. »* Cette valorisation est bonne pour la confiance, première étape du retour sur le marché de l'emploi.

UN ACTEUR À PART ENTIÈRE DE LA FILIÈRE MARAÎCHAGE

Membre fondateur du réseau de producteurs Biogâtine et partie prenante de RésALIS, "Parenthèse au Jardin" participe à l'animation de la filière maraîchage locale. Le chantier envisage par exemple un déménagement de ses bureaux sur l'ancien site Kéolis de Vasles et d'initier une ligne de lavage et de préparation de légumes mutualisée avec les autres maraîchers du secteur. Enfin, un espace test agricole de 10 ha va être mis à disposition des maraîchers souhaitant s'installer. Là, ils pourront se tester pendant 2 ans - cap franchi seulement par 50 % des néo-maraîchers - en limitant les risques personnels. ■

// CONTACT : **CSC du Canton de Ménigoute**
20, rue du Château - 79340 Les Forges
http://paysmenigoutais.csc79.org / 05 49 69 18 10 /
parentheseaujardin@orange.fr

Une équipe soudée et complémentaire

3 personnes accompagnent au quotidien les 16 salariés.

Chacun met son expérience au service des personnes et de l'activité du chantier. Philippe Ecalle, avant d'être chargé du développement commercial du chantier est lui-même paysan bio et technicien semences. Autant dire que cette figure de la vie associative locale maîtrise le bio, les plans de culture, l'entretien du matériel, la réglementation... Étienne Serlac, le chef de culture, est lui aussi agriculteur. En poste depuis décembre 2013, il connaît également bien les difficultés des salariés du chantier : il a été à leur place durant 2 ans avant de compléter sa formation et de revenir exercer à leurs côtés. Emmanuelle Thomas, la chargée d'équipe, avec qui il forme un binôme sur le terrain, est également passée sur le chantier en tant que salariée il y a 14 ans. Leur expérience se révèle précieuse. *« C'est un atout pour nous, ça nous sert pour comprendre les difficultés parfois insurmontables qu'ont certains, ça nous aide dans notre perception des choses »* indique E. Thomas avant d'ajouter qu' *« avoir une femme dans l'équipe encadrante, c'est aussi plus rassurant pour les femmes qui rentrent dans le chantier »*. À cette équipe très soudée participe également Fanny Traon de l'association intermédiaire de Mazières (AICM). C'est elle qui assure l'accompagnement socio-professionnel des salariés en les rencontrant individuellement une fois par semaine pour faire le point sur leur projet professionnel et/ou leurs difficultés : logement, endettement, difficultés sociales, santé... Et, chaque mois, le comité de suivi technique se réunit avec tous les partenaires : les assistantes sociales, les AMS, Pôle emploi, le PLIE pour voir où en est le salarié. La fréquence de ces réunions permet d'être réactif et de trouver des solutions. *« À plusieurs, on avance plus vite,* rappelle E. Thomas*. Et pour les salariés aussi c'est important de sentir qu'il y a une équipe soudée autour d'eux, qu'il y a un travail collectif. Et que chacun a une part de la solution. »* ■

Vente directe à La Ferrière-en-Parthenay

Quand Philippe Écalle a rendu visite au maire de La Ferrière-en-Parthenay, c'était pour proposer d'installer un stand estival de vente de légumes le long de la N149. En posant son parasol et ses caisses estampillées RésALIS pleines de courgettes et d'aubergines en bord de route, le chantier souhaitait (à l'instar des maraîchers du sud de la France) profiter du flux de vacanciers pour écouler une partie de sa production et compenser sa baisse d'activité estivale (car les clients habituels partent aussi en vacances). La commune de La Ferrière a offert bien mieux : un lieu de vente en dur, ouvert toute l'année et qui pourrait être partagé avec d'autres producteurs locaux afin de constituer un véritable magasin fermier. Ouverte deux demi-journées par semaine depuis août 2013, cette boutique particulièrement bien placée (le long de l'avenue de Nantes, à proximité de la Poste et d'un vaste parking) a été confiée à 3 salariées du chantier intéressées par la vente et le contact avec la clientèle. Pour l'instant, elles y vendent principalement les légumes de saison produits par le chantier mais aussi des œufs, des pommes, des kiwis, de la soupe de carottes (tout bio) et des fromages de chèvre et de brebis. La phase test ayant été couronnée de succès, le projet de magasin fermier devrait prendre bientôt une nouvelle ampleur. À partir du mois de mars, un groupement de producteurs locaux devrait se constituer en partenariat avec la commune et avec l'appui de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de métiers et de la Chambre de commerce. Cette diversification de l'offre de produits alimentaires en circuit court devrait stimuler encore l'activité de la boutique et induire un débouché important et durable pour le chantier d'insertion. Mieux qu'un parasol !

Magasin fermier ouvert le mercredi de 9h à 13h et le vendredi de 15h à 18h30 (route de Nantes, La Ferrière-en-Parthenay). Retrouvez également les légumes bio du Chantier Parenthèse au jardin sur les marchés de Vasles le mardi et de Saint-Maixent-l'École le samedi.

Aider les personnes… et les futurs recruteurs !

À Parthenay, l'association intermédiaire AIR services soutient les travailleurs peu qualifiés et les entreprises et collectivités désireuses d'employer des personnes en difficultés pour du travail temporaire.

Olivier Parnaudeau, Président d'Air services et Rémy Le Stum, Directeur.

Que les compétences soient basiques (jardinage, bricolage ou travaux ménagers), tout demandeur d'emploi volontaire à droit à une oreille attentive au sein de cette structure de travail temporaire pas comme les autres. AIR services, l'« intermédiaire des savoir-faire », a deux vocations. La première : donner la possibilité d'une courte expérience professionnelle aux personnes en situation de précarité (allocataires, travailleurs étrangers, retraités, personnes handicapées, jeunes orientés par les missions locales...) *« Parfois, le simple fait de donner quelques missions de travail permet de rebondir »* affirme ainsi Rémy Le Stum, directeur d'Air services.

ADAPTER LE POSTE DE TRAVAIL À LA PERSONNE

La deuxième vocation, d'appellation « Vita-Air », est celle du conseil aux entreprises et aux collectivités souhaitant employer des personnes pour de courtes missions. *« Il s'agit surtout de montrer que nos salariés sont tout aussi productifs que dans n'importe quelle autre structure »* explique Rémy Le Stum. Mais l'audit « Vita-Air » consiste en un accompagnement sur du long terme. Pour des entreprises qui auraient besoin d'adapter un poste de travail, voire l'organisation de toute la chaîne de travail à l'emploi de personnes en situation d'insertion. Exemple : le Conseil général souhaite employer des personnes en insertion pour le nettoyage d'un bâtiment ou pour le remplacement d'agents techniques, mais ne sait pas comment procéder. Air services établit un diagnostic des compétences requises avec le Conseil général et prend en charge la partie « ressources humaines ».

Une démarche à l'écoute des recruteurs, qui devrait être essaimée dans les autres associations intermédiaires volontaires en Deux-Sèvres. Ainsi, Air services travaille en bonne intelligence autour de ce nouveau service, dont elle a tout de même déposé la marque auprès de l'INPI. *« Nous privilégions depuis toujours une vision de territoire solidaire et il serait dommage de ne pas innover, face aux changements démographiques et sociaux »* explique Rémy Le Stum. Plus qu'une question de diversification, c'est une question de survie. Car avec la multiplication des structures affiliées à l'ESS (l'économie sociale et solidaire), il est nécessaire d'innover. Mais, précise-t-on à Air services, en adaptant l'emploi à l'offre des chercheurs d'emploi non qualifiés, et pas l'inverse. *« Il y a de plus en plus de concurrents potentiels, l'économie sociale et solidaire, les coopératives ça marche, et on doit l'accueillir comme une opportunité, pas une menace »* ajoute AIR. La démarche n'est donc résolument plus celle de la « réparation » mais de la prévention. Une démarche pro-active. Et c'est sans complexe que les associations d'insertion assument cette position, plus militante et plus adaptable. ■

// CONTACT : **AIR SERVICES - 13 boulevard Edgar Quinet 79200 Parthenay - Tél. : 05 49 94 00 34**

Associations intermédiaires : « de l'intérim adapté »

L'association intermédiaire (AI) propose aux personnes en difficulté socioéconomique un accompagnement social et une activité professionnelle. L'association joue son rôle d'intermédiaire avec des entreprises ou particuliers par le biais du contrat de « mise à disposition » non lucratif.

Pour Daniel Fouchereau, Président de la fédération des A I, le travail temporaire d'insertion permet aux recruteurs d'avoir une « garantie » quant au suivi et à l'accompagnement socio-professionnel des salariés.

« Par rapport au chèque emploi service par exemple, nous facturons conformément au contrat (sorte de devis), et mettons en place une démarche qualité ». Pour la personne en insertion, l'avantage est indéniable car toujours selon le Président de la fédération, *« elle est rémunérée de manière classique pour une durée et un salaire connus à l'avance. C'est une expérience qui peut être plus facilement valorisée ».*

// CONTACT : **Fédérations des Associations d'insertion 05 49 65 38 67 /fedai79@orange.fr**

Le square : la solidarité est au menu

Né sous l'impulsion de l'Association intermédiaire niortaise (AIN), le Square est le seul restaurant solidaire de Niort et l'un des seuls en Deux-Sèvres à proposer à la fois un service de restauration en salle et de traiteur.

Installée depuis 2009 au Clou Bouchet, la brasserie est plutôt « classique ». Au menu : une formule du jour, une bavette grillée, un tiramisu de saumon... Dès 9h, les serveurs sont sollicités pour le petit café du matin. La valse des assiettes et des mets s'enclenche à 10h dans l'attente des 12 coups de midi, qui captent toute l'attention des 5 salariés. Il n'est d'ailleurs pas rare que la salle de 50 couverts se remplisse, nous précise-t-on en cuisine. La position stratégique du restaurant, au pied de l'hôtel municipal de la vie associative, y est pour quelque chose.

Mais à y regarder de plus près, on constate déjà quelques particularités. D'abord, un statut associatif, qui libère les salariés d'une pression économique et de l'obligation constante de chiffre d'affaires. Et puis, il y a le volet insertion, un bien savant mot pour désigner un recrutement qui donne sa chance à tous. *« On est là pour redonner confiance, motiver et former »* explique Denis Charrier, encadrant-cuisinier. Ainsi, le Square ouvre grand sa porte aux personnes en situation d'exclusion professionnelle. *« Mais nous n'avons jamais souhaité que cela soit une étiquette. D'ailleurs peu de clients le savent. Notre souci reste leur satisfaction »* clarifie Hermann Cadiou, président de l'association. De cette manière, les 3 salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de 20 heures hebdomadaires, ne se sentent ni privilégiés, ni « à part ». *« Certains nous quittent avant le terme de leur contrat, et c'est généralement bon signe, car notre premier souhait est qu'ils puissent voler par leurs propres moyens »* explique Hermann Cadiou. L'avantage de ces contrats, aux dires des salariés, est d'avoir le temps de chercher un emploi à côté et de pouvoir en parler avec une conseillère, une fois par semaine. *« Et le fait d'être une petite structure où l'on nous donne plus de responsabilités et de confiance »* ajoute Jessica, 22 ans. Pour la jeune femme, qui n'a pas pu finir son certificat, cette expérience au Square est la possibilité de continuer dans les métiers de la restauration. Une marche vers l'emploi durable. ■

// CONTACT : **Le Square - 10 rue Joseph Cugnot 79000 Niort Tél : 05 49 73 46 06**

TÉMOIGNAGE

Pressilia, 24 ans

« Après 3 mois dans une chaîne de restauration, je suis restée plusieurs mois au chômage malgré un CAP et un BEP. Mes demandes restaient lettre morte et les offres étaient rares. C'est par Pôle Emploi que j'ai découvert le Square. J'ai immédiatement postulé et comme j'avais vu l'offre sur Internet aussi, j'ai postulé deux fois ! Ce qui me plaît ici, c'est de pouvoir bénéficier d'une expérience diverse : le service en salle, le service au bar pendant Niort Plage, le service à l'extérieur grâce à notre fonction traiteur. Et le fait de ne faire qu'un service par jour me permet d'avoir du temps pour moi, et pour chercher un emploi pour la suite. C'est une expérience comme une autre qui j'espère, me permettra de faire une saison, sur le littoral ou à la montagne. »

Les GEIQ : des entreprises associées pour embaucher les personnes en difficulté

Les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) sont des associations loi 1901 constituées d'entreprises organisant des parcours de formation en alternance pour des personnes en difficulté.

LES GEIQ, L'INSERTION PAR L'ALTERNANCE

Groupements d'employeurs, les GEIQ ne sont pas toujours considérées comme des structures de l'insertion par l'activité économique. Pourtant, ils remplissent une mission d'insertion professionnelle certaine en proposant des parcours de professionnalisation dont les résultats sont indéniables : 70 % des personnes recrutées trouvent en effet un emploi au terme de leur formation. Il faut dire que le recrutement est à l'origine même de la constitution des GEIQ : les entreprises de certains secteurs (bâtiment, transport...) ayant des difficultés structurelles à recruter mutualisent ainsi leurs moyens afin d'assurer la formation de personnels désirés. Pour y parvenir, les GEIQ privilégient l'alternance. Ils embauchent, majoritairement en contrat de professionnalisation (80 % des contrats), des personnes en difficulté (jeunes sans qualification, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée...) puis les mettent à disposition des entreprises adhérentes en organisant une alternance entre formation théorique (25 % du temps) et situations de travail concrètes (75 % du temps). Les salariés, qui ne sont pas tenus de recevoir l'agrément de Pôle emploi, bénéficient pendant leur parcours d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé qui s'exprime via un double tutorat : un tuteur professionnel les accompagne en entreprise et un tuteur GEIQ assure un travail de médiation afin de leur permettre de surmonter leurs difficultés. Enfin, toute personne passant par un GEIQ en sort avec une qualification reconnue (titre professionnel, certification ou diplôme (CAP, BEP)) facilitant son entrée sur le marché de l'emploi.

LE GEIQ BTP DES DEUX-SÈVRES

30 % des 134 GEIQ en France exercent leur activité dans le secteur du BTP. C'est le cas du GEIQ Poitou-Charentes, créé en Deux-Sèvres en 1995 sous l'impulsion de la Fédération Française du Bâtiment et devenu l'un des 10 plus grands GEIQ de BTP de France. La seule section des Deux-Sèvres compte aujourd'hui 35 entreprises adhérentes. Ce sont ces PME locales (77 % comptent moins de 49 salariés) du bâtiment et des travaux publics qui, selon leurs besoins en recrutement, accueillent chaque année les salariés du GEIQ des Deux-Sèvres engagés dans un parcours de qualification. En 2012, 30 d'entre elles ont ainsi sollicité ou été sollicitées par le GEIQ pour employer 50 salariés, principalement des jeunes. C'est en effet une des particularités du GEIQ – qui reflète les attentes et les besoins des entreprises du secteur BTP – de recruter une main d'œuvre dont la moyenne d'âge est bien plus faible que dans les autres SIAE. En 2012, 88 % des 25 personnes ayant signé un contrat avaient ainsi moins de 26 ans. Ce qui fait du GEIQ un partenaire privilégié du dispositif des emplois d'avenir.

ORIENTER ET RECRUTER POUR QUALIFIER

Le GEIQ est avant tout un employeur chargé de recruter une main d'œuvre pouvant être mise à disposition des entreprises partenaires. Ainsi, en 2012, sur les 478 candidats reçus en Poitou-Charentes – dirigés vers le GEIQ par Pôle emploi et les missions locales en grande majorité – seuls 69 ont signé un contrat. Néanmoins, le GEIQ est loin d'être un simple bureau de recrutement. La sélection qu'il effectue reflète les besoins des entreprises mais vise aussi à consolider l'avenir des candidats. Le critère le plus important du recrutement est donc encore la motivation. Les accompagnateurs du GEIQ font notamment un vrai travail d'orientation pour s'assurer que le candidat s'engage dans une voie qui lui convienne car l'objectif du GEIQ reste son embauche définitive dans le secteur BTP. Avant de présenter un candidat en entreprise, le GEIQ va ainsi préparer avec lui son projet professionnel. Pour le valider, le GEIQ va souvent lui proposer d'effectuer une période préalable de stage, par exemple en intérim, afin de faire l'expérience du métier. Cette période de stage peut également servir à convaincre l'entreprise d'intégrer le candidat dont elle a pu faire la connaissance et apprécier le comportement au travail. Si les deux parties se trouvent, le candidat signe un contrat de 6 à 24 mois avec le GEIQ et bénéficie d'un suivi individualisé pendant tout son parcours de qualification, en entreprise et en centre de formation (Afpa, Chambre des métiers, CFA...). Outre sa formation professionnelle, le salarié reçoit un accompagnement à la carte : éventuelle remise à niveau de connaissances de base (calcul, lecture...), prise en charge de l'hébergement pour la formation, des frais de repas et des frais de déplacement, soutien à la mobilité, formalités administratives, santé... **Cette formule semble fonctionner plutôt bien puisque 80 % des salariés en formation ont obtenu un diplôme, un titre professionnel ou une certification et 79 % d'entre eux ont été embauchés à l'issue de leur contrat.**

PLUS QU'UN GEIQ

Pour mieux répondre aux besoins des entreprises et sécuriser le parcours des salariés, le GEIQ Deux-Sèvres a complété son offre, en amont et en aval. En amont, le GEIQ est partenaire d'entreprises de travail temporaire d'insertion, ce qui lui permet notamment de proposer des missions courtes à ses candidats ou encore de mettre à disposition certains de ses salariés sur des chantiers ayant des clauses d'insertion (les contrats des salariés du GEIQ sont éligibles aux clauses d'insertion). En aval, il a participé à la constitution d'un groupement régional d'employeurs afin de mettre à disposition ses salariés qualifiés à un panel plus large d'entreprises. Ce groupement régional assure alors l'embauche et gère les contrats de travail (CDI, CDD...) pour l'entreprise concernée. ■

// POUR EN SAVOIR PLUS : **www.geiqbtp-poitoucharentes.fr**
GEIQ-BTP des Deux-Sèvres - 1, rue de la Broche , 79000 NIORT
05 49 73 65 66 / geiqbtp79@wanadoo.fr

FOCUS

Des clauses spécifiques pour favoriser l'accès des SIAE aux marchés publics

Pour, par exemple, réaliser un projet conséquent de travaux sur un bâtiment lui appartenant (un collège, une antenne médico-sociale...), le Conseil général est tenu de lancer un appel d'offres. Établi à partir d'un cahier des charges précis, celui-ci définit un ensemble de critères auxquels les entreprises doivent satisfaire pour être sélectionnées afin de réaliser le chantier. Parmi ces critères, la collectivité peut choisir d'intégrer des clauses ne touchant pas l'exécution technique du chantier proprement dit mais permettant de sélectionner des entreprises engagées dans une démarche d'insertion. Ce sont les clauses sociales ou clauses d'insertion. Depuis 2006, le code des marchés publics offre même trois possibilités de mettre en œuvre la clause sociale : comme critère d'attribution (en réservant par exemple un certain nombre de prestations ou d'heures de travail à des personnes très éloignées de l'emploi) comme condition d'exécution (en réservant l'appel d'offres à un certain type de structures comme des entreprises adaptées ou des SIAE) ou comme objet du marché (la prestation d'insertion est elle-même l'objet de l'appel d'offres). Depuis février 2013, les collectivités peuvent également intégrer des critères de choix qui prennent en compte la performance de l'entreprise en matière d'insertion. La possibilité d'appliquer de telles clauses est donc un levier puissant pour promouvoir l'emploi de personnes en difficulté et les structures qui les emploient comme les SIAE.

Leur généralisation n'est cependant pas évidente. D'abord, parce que sur certains marchés, peu d'entreprises employant des personnes en insertion sont en mesure de se porter candidates. Ensuite, et surtout, parce que la mise en œuvre des clauses demande un suivi et un accompagnement spécifiques. En effet, elles dépassent le cadre technique du chantier lui-même et un service bâtiment n'a pas forcément les moyens de déterminer la performance d'une entreprise en matière d'insertion. Ou encore de conseiller les entreprises candidates sur les solutions qui s'offrent à elles (embauches de salariés en insertion, sous-traitance avec une entreprise d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion...). Pour mettre en œuvre les clauses d'insertion du chantier de l'AMS du Clou-Bouchet, à Niort (photo ci-dessus), où le Département a imposé un certain nombre d'heures travaillées par des personnes en insertion, le Conseil général a par exemple bénéficié de l'appui du facilitateur de la ville de Niort. Concrètement, il s'avère aujourd'hui plus simple de réserver des marchés exclusivement à certains types de structures. C'est notamment le cas du marché d'entretien des locaux du Conseil général à Niort. ■

FOCUS

L'Europe, un soutien incontournable des politiques d'insertion

Créé en 1957 par le traité de Rome, le Fonds social européen (FSE) est le principal levier financier de l'Union européenne pour promouvoir la cohésion économique et sociale. De 2007 à 2013, la France a ainsi bénéficié de 16 Mds d'€. Le FSE a permis de co-financer à hauteur de 438 M€ 2 518 projets initiés en Poitou-Charentes par des organismes publics ou privés tels que Départements, associations, missions locales, chambres consulaires, coopératives... 467 projets deux-sévriens ont reçu un soutien de l'Union européenne à travers le FSE, soutien représentant parfois 100 % du coût du projet. Au total, 61 M€ ont ainsi été versés aux acteurs du territoire. Le Département a notamment reçu 4,6 M€ de 2009 à 2013. Ces fonds ont été soit redistribués aux acteurs de terrain soit utilisés directement pour financer une soixantaine de projets d'insertion ou d'accompagnement dans l'emploi.

Pour la période 2014-2020, l'Union européenne a prévu de dédier 74 Milliards d'euros au FSE dont au moins 20 % sera affecté au soutien des personnes en difficulté et 6 Mds d'€ à la lutte contre le chômage des jeunes. ■

// POUR EN SAVOIR PLUS :
http://cartobenef.asp-public.fr/cartobenef

→ INTERNET

Solid'Rnet démocratise le numérique

Depuis 4 ans, Solid'Rnet forme à l'utilisation des outils numériques dans le département. Récemment, son action s'est resserrée sur les publics en insertion, premiers demandeurs, et les bénévoles associatifs, pouvant à leur tour former les personnes désireuses.

© Solid'Rnet

Pour les personnes en situation de précarité, qui n'ont parfois pas la chance de disposer d'un ordinateur à la maison, un monde de possibilités numériques reste à découvrir. L'envoi d'emails, la création de fichiers, l'utilisation de traitement de texte, de moteurs de recherche... **Au total, près de 300 « stagiaires » ont été accompagnés par Solid'Rnet au cours de l'année 2013, ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles d'associations.** *« Nous ne pouvons malheureusement pas être partout. Mais en intervenant auprès des publics les plus en difficultés et d'associations relevant de l'éducation populaire, nous leur offrons la possibilité de transmettre ces connaissances au sein de leurs propres réseaux »* explique Patrice Bohmert, chef de service. Et les associations sont demandeuses ! Pour de la conception de sites Internet bien-sûr, les réseaux sociaux, mais aussi pour l'utilisation d'outils plus basiques comme le tableur. *« On constate en effet des besoins croissants car quasiment toute la gestion se fait par informatique et la communication passe désormais exclusivement par le web »*. Aussi, les médiateurs numériques (formateurs du Conseil général) s'adaptent aux « tendances » de la toile et la formation, qui existe depuis 2009 et l'opération « 5000 micros », évolue sans cesse. Pour David Dieumegard, médiateur numérique, le défi est bien permanent : *« nous sommes dans une démarche d'amélioration continue car la dynamique de groupe varie beaucoup, selon les possibilités de chacun »*. À ce titre, un partenariat a récemment été engagé avec les associations spécialisées dans les problématiques de l'illettrisme ou de lourds handicaps.

Et pour une portée maximale, Solid'Rnet est même présent sur les ondes des radios locales D4B et Radio Gâtine, participant tous les 15 jours à l'émission Solid'R cast. Son ambition : démocratiser des sujets informatiques parfois ardus, y compris pour les médiateurs. Plus que jamais, l'heure est à l'entraide et à la solidarité. ■

// CONTACT : **www.solidrnet.fr ou 05 17 18 81 21**

RSA : changeons les regards

Depuis 2009, le Conseil général fait évoluer sa politique sociale d'accompagnement au Revenu de Solidarité Active (RSA). Un travail introspectif qui passe par le recueil et l'écoute de la parole de l'usager.

L'inclusion s'est dans un premier temps exprimée par la formation de groupes participatifs d'allocataires du RSA. Ces derniers ont alors l'occasion de participer à des sessions d'informations collectives sur la parentalité, la consommation ou encore la citoyenneté. L'occasion de donner son avis sur la prestation, en dehors des temps d'échanges habituels avec l'assistante sociale ou l'accompagnatrice socioprofessionnelle. Dans les bureaux insertion de Thouars et de Parthenay, les réunions collectives ont ainsi donné lieu à la rédaction d'un guide adapté, ayant pour vocation de répondre aux questions des allocataires.

Cette démarche s'illustre également dans des projets plus créatifs, permettant aux usagers de la politique sociale de rencontrer d'autres professionnels de la collectivité. C'est ce qu'a souhaité en 2012, l'Antenne médico-sociale (AMS) de Melle, à l'écoute de ses usagers et personnels. Depuis un an, un groupe de parole composé d'allocataires du RSA tourne un court-métrage consacré à l'insertion, sous l'impulsion de 3 assistantes sociales et avec l'aide d'un médiateur numérique. Entièrement pensé, réalisé et monté par les usagers eux-mêmes, il aborde les questions du contrat d'insertion, le travail des assistantes sociales et les représentations mutuelles, vis-à-vis des travailleurs sociaux et des allocataires eux-mêmes. *« Les personnes participant au projet ont conçu le film au fur et à mesure, autour de leur ressenti »* explique Béatrice Pacher, chef de bureau à l'AMS de Melle. Pour mobiliser les volontaires, un long travail de pédagogie autour de ce projet a été entrepris par les assistantes sociales afin d'expliquer l'intérêt de ce film, à la fois pour la collectivité et les allocataires eux-mêmes. Il ne s'agissait pas simplement de donner la parole, mais de montrer qu'ils peuvent travailler sur la conduite d'un projet, les perceptions croisées et les symboliques qui passent par l'image. *« C'est un projet artistique avant tout »* précise ainsi Béatrice Pacher. Pour l'instant, la finalité et les destinataires du film n'ont pas encore été définis, mais l'essentiel semble déjà avoir été accompli : *« les réticences du départ face à la caméra ont disparu et tout le monde s'est beaucoup investi »*. ■

// CONTACT : **Béatrice PACHER - AMS de Melle**
4 rue de la Béronne 79500 MELLE - 05 49 27 02 28

ANNUAIRE

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE) DES DEUX-SÈVRES

En 2012, 3 058 personnes suivaient un parcours d'accès à l'emploi dans les 38 SIAE des Deux-Sèvres en travaillant dans des secteurs d'activité très variés : mécanique automobile, restauration, menuiserie, bâtiment, travaux agricoles, espaces verts, exploitation de déchets, fabrication de biens...

8 ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES (AI)

→ Association intermédiaire du Château de la Ménardière (AICM)
// Mazières-en-Gâtine / 05 49 63 28 22 / www.aicm79.blogspot.fr/

→ Association intermédiaire du pays mellois (AIPM)
// Melle / 05 49 29 03 70 / www.a-i-p-m.com

→ Association intermédiaire de réinsertion (AIRSERVICES)
// Parthenay / 05 49 94 00 34

→ Association intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM)
// Saint-Maixent / 05 49 05 77 55

→ Association intermédiaire niortaise (AIN) // Niort / 05 49 77 24 50

→ BAC B // Bressuire - Cerizay - Mauléon - Argenton-les-Vallées / 05 49 65 38 67/ www.bacb.fr

→ IPSO 2 // Niort / 05 49 77 87 17 / http://ipso2.fr

→ Porte ouverte emplois // Thouars / 05 49 66 76 70

18 ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

→ Aide en Crèchois : Les jardins du Côteau de Breloux et de Marguerite
// La Crèche & Saint-Maixent / 05 49 75 50 96 / www.aide-en-crechois.org

→ AIMPEMP // Mauzé-sur-le-Mignon / 05 49 26 72 46

→ AIPM // Melle / 05 49 29 03 70 / www.a-i-p-m.com

→ AISM // Saint-Maixent / 05 49 05 77 55

→ AIVE // Niort / 05 49 24 58 11

→ Centre communal d'action sociale de Bressuire
// Bressuire / 05 49 81 75 75 / www.ville-bressuire.fr

→ Centre communal d'action sociale de Moncoutant
// Moncoutant / 05 49 72 60 44 / www.moncoutant.fr

→ Centre communal d'action sociale de Parthenay
// Parthenay / 05 49 94 90 40 / web.cc-parthenay.fr

→ Communauté de communes du Thouarsais
// Thouars / 05 49 66 77 00 / www.thouars-communaute.fr/socialsolidarite

→ Chantiers Peupins // Cerizay / 05 49 81 09 72

→ Conseil général des Deux-Sèvres
// Chizé & Le Cébron / 05 49 06 77 74 / www.deux-sevres.com

→ Centre socio-culturel du canton de Ménigoute
// 05 49 69 93 13 / http://paysmenigoutais.csc79.org

→ Emmaüs Peupins
// Mauléon / 05 49 81 98 21 / http://emmausmauleon79.meabilis.fr

→ La colline
// Niort / 05 49 24 15 51
// Mairie de Nueil-Les-Aubiers / 05 49 80 65 65
// Mairie de Thouars / 05 49 68 94 93 / www.ville-thouars.fr

→ Mission insertion pour l'emploi (MIPE) // Niort / 05 49 17 50 70

→ Restaurant du cœur des Deux-Sèvres // Niort / 05 49 33 21 00

8 ENTREPRISES D'INSERTION (EI)

→ Ateliers du bocage
// Le Pin / 05 49 81 09 72 / http://ateliers-du-bocage.fr

→ EIFA Démantèlements // Azay-le-Brûlé / 05 49 17 36 51

→ EIVE // Niort / 05 49 17 02 11 / www.eive.fr

→ ENVIE 2E Poitou-Charentes // Niort / 05 45 96 04 26
www.envie2epoitoucharentes.sitew.fr

→ IPSO Services // Niort / 05 49 77 87 17 / www.ipso2.fr

→ Le relais // Thouars / 05 49 66 62 21

→ Le Square // Niort / 05 49 73 46 06 / www.restaurant-traiteur-le-square.fr

→ Trio // Niort / 05 49 04 19 10 / www.trio-emmaus.net

2 ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION (ETTI)

→ A2I - Actual Interim Insertion
// Bressuire / 05 49 82 00 55 / www.groupeactual.eu

→ Entreprise d'insertion par Intérim (EIPI) // Parthenay / 05 49 94 95 65

Agenda

Des photographes de tous les pays, des musiques de tous les styles, des conférences sur tous les sujets... c'est le printemps culturel !

À tout juste 20 ans, l'Autrichienne Mafalda Rakos est la benjamine des artistes participant à la résidence.

© M. Rakos

→ EXPOSITIONS

DU **8 MARS** AU **31 MAI** // **NIORT**

20es rencontres de la jeune photographie internationale

La jeune photographie internationale s'affiche à Niort dans toute sa diversité : du documentaire à l'instant volé en passant par la mise en scène ou la superposition d'images, ouvrez grand les yeux !

UN FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE À NIORT

Pour leur 20ème édition, les Rencontres de la jeune photographie internationale de Niort multiplient les plans et les focales pour faire découvrir à tous l'extraordinaire diversité de cet art du regard qu'est la photographie. Échanges et expositions un peu partout dans la ville, rendez-vous tous azimuts : ces Rencontres ont tout d'un festival !

UN LABORATOIRE DE CRÉATION

8 jeunes photographes de 20 à 34 ans (quatre Français, un Indonésien, une Autrichienne, un Espagnol et une Allemande) vont confronter leurs univers durant deux semaines au cours d'une résidence de création orchestrée par l'invitée d'honneur des Rencontres 2014, l'expérimentée Françoise Huguier. Du 8 mars au 18 avril, ils exposeront ensemble au Pavillon Grappelli (rue Saint-Jean) les œuvres qui leur ont permis d'être choisis parmi 163 candidats (!) puis, du 19 avril au 31 mai, ils présenteront leurs œuvres toutes fraîches réalisées durant leur séjour.

7 EXPOSITIONS D'ARTISTES CONFIRMÉES

La grande Françoise Huguier, véritable chasseuse de contraste, présente à la Villa Pérochon deux séries de portraits réalisés au cœur de plusieurs capitales d'Asie du Sud-Est. Diane Arquès, quant à elle, présente sa série « Play Again » - des portraits d'enfants s'adonnant aux jeux vidéos - au Collège Rabelais et une étonnante installation photo, vidéo et sonore intitulée « La ville bleue » au Belvédère du Moulin du Roc. Au Pilori, c'est Alexandra Pouzet qui expose sa « Nature humaine » quand Carol Müller présente à la Librairie des Halles une série de portraits de lectrices. Élodie Guignard (voir ci-contre) enfin, met en scène la récup' au Conseil général.

2 ATELIERS

Xavier Lambours et Diane Arquès vont animer deux ateliers. Le premier, consacré au portrait de concert, permettra aux participants de photographier groupes, techniciens et public du festival Nouvelles scènes. Le second interrogera la démarche artistique photographique liée à l'utilisation du téléphone portable, en partenariat avec le festival TAKAVOIR.

ET DU THÉÂTRE !

Le patronage laïque accueillera lui aussi un événement « photographique » : Delphine Lainé et sa troupe viennent présenter le 18 avril leur adaptation théâtrale du roman d'Hélène Gestern « Eux, sur la photo ». Une adaptation nourrie de l'univers photographique de Françoise Huguier... ■

+ D'INFOS // PROGRAMME COMPLET & CONTACT : **www.cacp-villaperochon.com - 05 49 24 58 18**

DU **15 MARS** AU **30 AVRIL**

// Maison du Département - NIORT

Les Magnifiques

Scènes de mode, de chasse ou d'aventure à la communauté d'Emmaüs des Peupins.

© Élodie Guignard

Diplômée de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et plusieurs fois primée pour son travail, Élodie Guignard est venue rendre visite en 2012 à la communauté d'Emmaüs des Peupins, en Deux-Sèvres. Plutôt que de simplement tirer le portrait des chiffonniers, elle a choisi de les mettre en scène avec les « chiffons » : vêtements de toutes sortes et objets hétéroclites en attente de récup' sont ainsi devenus les parfaits accessoires de surprenantes scènes de genre auxquelles les résidents se sont prêtés non sans humour. Les vieilles fourrures ont servi par exemple à la composition de scènes de mode ou d'aventure, un chiffonnier devenant trappeur ou sa consoeur belle mondaine. Pareillement, les lampes, fichus et autres vélos usés ont-ils trouvé une nouvelle vie dans ces portraits « ludiques et décalés » qui font l'objet d'un livre préfacé par Martin Hirsch et qui seront exposés au Conseil général. Une partie en grand format et en extérieur sur son esplanade et le reste de la série dans les locaux départementaux. ■

// Entrée libre du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Des cours, des expositions, des conférences... pour mieux saisir les enjeux d'un monde qui bouge.

Terre de SCIENCES DEUX-SÈVRES 2014

ATELIERS

5 AVRIL // **10H30** // Salle des fêtes / AZAY-LE-BRULÉ

APPRENDRE À GREFFER VOS ARBRES FRUITIERS

+ D'INFOS // 05 49 07 64 02 / s.fichet@promhaies.net

COURS

20 ET 27 MARS, 3 ET 10 AVRIL // MELLE

CROISSANCE ET DÉCROISSANCE, QUELS SONT NOS BESOINS ?

+ D'INFOS // www.upsud79.org / contact@upsud79.org

14, 21 ET 28 MARS, 4 AVRIL // SEPVRET

QU'EST-CE QU'UNE RELIGION QU'EST-CE QUE LA RELIGION

+ D'INFOS // contact@upsud79.org

CONFÉRENCES

20 MARS // **19H30** // L'Acclameur / NIORT

INFOBÉSITÉ, COMPRENDRE ET MAÎTRISER LA DÉFERLANTE D'INFORMATIONS

+ D'INFOS // bernadette.chaulet@univ-poitiers.fr

21 MARS // **20H30** // Médiathèque / THOUARS

MASCULIN / FÉMININ EN LITTÉRATURE ET PRESSE JEUNESSE

+ D'INFOS // universite.citoyenne@sfr.fr

→ FESTIVALS

Terre de Festivals Deux-Sèvres 2014

Classique, pop, indé, blues, théâtre et arts de rue... Découvertes et émotions se remettent à fleurir !

DU **17** AU **22 MARS** // **NIORT**

Nouvelles scènes

© DR

40 rendez-vous, 35 formations, 15 lieux : c'est le printemps des musiques émergentes !

Attention, arrivage de groupes fougueux et inventifs : tous les indés du moment se retrouvent à Niort pour une foule de concerts étalés sur 5 jours et 2 nuits complètes ! Avec ACID ARAB (fr), BANTAM LYONS (fr), BE QUIET (fr), BLIND DIGITAL CITIZEN (fr), CARPENTER BRUT (fr), CLICHÉ (fr), DEAD HIPPIES (fr), DJÉLÀ & JEAN DU VOYAGE (fr), DERNIÈRES NOUVELLES DE FRAU MAJOR - Spectacle Fiction autour de l'œuvre d'A. BASHUNG, Dig or Die (fr), EPIQ (fr), FAKEAR (fr), FEU ! CHATTERTON (fr), FORÊT (ca), FOREVER PAVOT (fr), GRINDI MANBERG (fr), HILDEBRANDT (fr), I'M NOT EVEN A DJ (fr), JEAN JEAN (fr), JULIANNA BARWICK (us), KID WISE (fr), LE PRINCE MIIAOU (fr) - Carte Blanche, LE VASCO (fr), LIDWINE (fr), MAMAT ET PARADE (fr), ORVAL CARLOS SIBELIUS (fr), PAON (be), PETHROL (fr), PETER PETER (ca), PILLARS ET TONGUES (us), ROBBING MILLIONS (be), SALUT C'EST COOL (fr), SAMBA DE LA MUERTE (fr), ST LÔ (fr), THYLACINE (fr), TOTORRO (fr). ■

// RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : **05 35 54 01 42**
// PROGRAMME COMPLET SUR : **www.nouvellesscenes.com**

DU **18** AU **21 AVRIL**
// ST-MAIXENT-L'ÉCOLE ET LA MOTHE ST-HÉRAY

Bach à Pâques

© DR

Pour fêter ses 10 ans, le festival saint-maixentais convoque toute la famille Bach.

Jean-Sébastien, le père bien connu, mais aussi 5 de ses fils, tous clavecinistes, organistes et compositeurs. Leurs œuvres, souvent méconnues, seront explorées au cours de 7 concerts exceptionnels par des interprètes hors normes : M. PONSEELE, A. BÜCHEL, A. ROMANIUK, J. DE WINNE, J. HUSZCZA, IL GARDELLINO, P. AYRTON, G. CANTAGREL, D. FERRAN, C. GRATTON, J.-Y. GAUDIN, VOCAL BACH, A. DELAGE... ■

// RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :
Gratuit jusqu'à 15 ans. Tarifs de 10 à 20 € par concert.
05 49 76 71 76 / 05 49 09 03 11 / www.coream.org

PENSEZ DÉJÀ À RÉSERVER !

Mellois et Gâtinais ont aussi leur festival de musique classique. Réservez dès maintenant vos places pour assister à Musiques en Gâtine et au Festival de Melle.

Musiques en Gâtine du 3 au 25 mai :
// 05 49 70 81 92 / 06 88 79 31 84
reservation@musiques-gatine.fr / www.musiques-gatine.fr

Festival de Melle du 13 mai au 15 juin :
// 05 49 29 08 23 / info@festivaldemelle.com
www.festivaldemelle.com

DU **2** AU **6 AVRIL** // **THOUARS**

Terri'Thouars Blues

© Larry Sribnick

Thouars, capitale du blues !

10 ans déjà que résonnent les six cordes au bord du Thouet comme les six coups au bord du Mississippi. 10 ans que le ciel de Thouars est plus blues que celui de Chicago ! Et vu le programme 2014, ça va continuer : rythm & blues, swing californien, blues des Appalaches et du Mississippi... Avec AARON BURTON, T. WALKER ET G.LOUISE ; THE FRENCH BLUES EXPLOSION. ; HARPSLIDERS ; BAD MULES ; DELTA MOON ; BATHROOM GROOVY STUFF ; CADIJO DUO ; TBO & THE B-BOPPERS ; GRANA LOUISE ; MISTER JOSS. Venez frotter vos oreilles aux notes bleues ! ■

// RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : **05 49 66 58 14**
// PROGRAMME COMPLET SUR : **www.blues-n-co.org**

DU **24** AU **27 AVRIL** // **ST-VARENT ET LUZAY**

L'Artjoyette

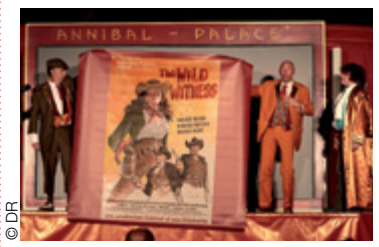

© DR

La Joyette, ça rend heureux !

Un dosage minutieux entre théâtre, musique, café théâtre, cirque, chanson, spectacles pour tout-petits et très très grands... une grande louchée de convivialité et des marmites de joyeusetés : vous allez vous régaler à St-Varent ! Avec DOMINIQUE GRAS, LES ATELIERS DU GRIFFON, LE THÉÂTRE DU CANIVEAU, L'HYDRAGON, COM'THOUARS ORCHESTRA, ANNIBAL ET SES ÉLÉPHANTS, LES DIÈSES, ALEA CITTA, POC, BRIS DE BANANE, CIRQUE YLIA, FANFARE JAZZ COMBO BOX, CIRQUE EN SCÈNE. ■

// RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : **07 81 01 28 24**
// PROGRAMME COMPLET SUR : **http://artjoyette.blogspot.fr**

LE **22 MARS** // **PARTHENAY**

Ah!...vant le festival

© DR

Le festival Ah!, c'est du 22 au 25 mai, mais avant, il y a le 22 mars...

La Nostalgie de l'avenir de Myriam Saduis est une adaptation librement et très inspirée de *La mouette* de Tchékhov. Portée par une équipe de 6 comédiens à la présence extraordinaire, cette Mouette réagencée - le début est déjà la fin - est un spectacle à part qui en 2012 a fait l'unanimité parmi la critique et (c'est sans doute plus important) le public à Avignon et en Belgique. Une pièce à vivre ! ■

// RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : **05 49 71 22 37**
ah@cc-parthenay.fr / www.ahsaisonetfestival.com

21 MARS // **20H30** // Salle des fêtes / CLAVÉ
SEMENCES MENACÉES ET BIODIVERSITÉ
+ D'INFOS // 06 87 21 88 53 - www.cafe-gatine.free.fr

2 AVRIL // **19H** // Conseil général / NIORT
L'ÉCONOMIE TOUTE PROCHE
+ D'INFOS // 05 49 06 77 08 - caroline.flament@cg79.fr

11 AVRIL // **19H** // Collège J. Rostand / THOUARS
COMMERCE EN LIGNE ET ÉCHANGES WEB
+ D'INFOS // universite.citoyenne@sfr.fr

SORTIES

5 AVRIL // **10H** // Étang de Beaurepaire
OBSERVER, CONNAÎTRE ET PROTÉGER LES OISEAUX SAUVAGES
+ D'INFOS // www.ornitho79.org

+ D'INFOS
// PROGRAMME DÉTAILLÉ ET VIDÉOS SUR
www.deux-sevres.com

Tribunes

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil général des Deux-Sèvres.

GROUPE GAUCHE SOLIDAIRE

C'est dans un contexte difficile (la question du financement des allocations individuelles des solidarités, le « pacte de confiance » signé en 2013,...) que nous avons élaboré le budget 2014, en restant fidèles à nos convictions, fidèles au projet départemental mis en œuvre depuis 2008 et fidèles à notre méthode participative, transversale, partenariale et responsable. Nos préoccupations environnementales et nos politiques de solidarités en direction des personnes en difficultés sociales, des personnes âgées, des personnes handicapées, des familles et des collégiens restent au cœur de notre action et doivent être préservées de toute velléité de restriction. Notre politique culturelle est également un outil essentiel du lien social sur notre territoire. Elle se veut de qualité et de proximité. Nous restons aussi attachés à la notion de réseaux (routier comme numérique), qui ont pour vocation de permettre le lien, la rencontre entre nos concitoyens et nous poursuivons notre soutien au développement local à travers notre dispositif d'appui aux territoires. Le maintien d'un fort niveau d'investissement nous permet également de prendre part à la lutte contre la crise et d'amoindrir ainsi le plus possible les conséquences de celle-ci sur les Deux-Sévriens. Le budget présenté est donc un budget solidaire, avec pour ambition de prendre en compte en priorité nos concitoyens les plus fragilisés et œuvrant à lutter contre toute forme d'exclusion et de rejet de l'autre. Nous nous appliquons, avec la plus grande énergie possible, à préserver notre mission essentielle de « bouclier social », de garant de la solidarité territoriale et garant du contrat républicain.

GROUPE UNION DEUX-SÈVRES

À l'occasion du débat budgétaire, le Président du Conseil général a laissé croire que « nous avions attaqué les agents de notre collectivité en faisant appel au licenciement ». C'est vraiment dénaturer l'intervention de notre groupe ! En effet, à une époque où le budget laisse peu de perspective pour assurer le financement des allocations de solidarité suite au désengagement de l'État, il nous semble indispensable d'analyser l'évolution des lignes budgétaires et, tout particulièrement, celle relative à la gestion des ressources humaines représentant 20 % des dépenses de fonctionnement. Éric Gautier n'a peut-être pas apprécié les remarques faites au cours du débat, lesquelles ont justifié la non-validation par notre Groupe du budget proposé :

- la diminution, pour la première fois, des dotations de l'État aux collectivités ;
- le relèvement des droits de mutation de 0,7 point qui pénalisera les familles voulant accéder à la propriété ;
- l'absence de soutien à l'économie et les incertitudes relevées dans le lancement du programme RésALIS ;
- les choix opérés quant à l'agriculture, à l'installation des jeunes et à la gestion de l'eau dans notre département ;
- la contradiction constatée entre les sommes inscrites au budget pour le collège de Bressuire / la déviation de Melle, et les annonces faites pour leurs ouvertures ;
- la diminution de près de 20 % pour la maintenance du réseau routier malgré l'état parfois dégradé de nos routes départementales ;
- l'absence d'une ligne budgétaire spécifique pour les voies d'accès au futur plateau technique du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres. Nous regrettons l'attitude du Président jugeant ce dossier non prioritaire.

www.unionsdeuxsevres.com

Les Magnifiques

PHOTOGRAPHIES D'**ÉLODIE GUIGNARD**

© Élodie Guignard

EXPOSITION DU 15 MARS AU 30 AVRIL 2014
CONSEIL GÉNÉRAL DES DEUX-SÈVRES

Entrée libre - du lundi au vendredi de 9h à 17h
Mail Lucie Aubrac et hall bâtiment Ernest Pérochon (Niort)

DEUX-SÈVRES
UN BR/N D'AVANCE

20e Rencontres de la jeune photographie internationale

VILLA PÉROCHON
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN PHOTOGRAPHIQUE NIORT